

« Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres »  
Histoire des chiens dans la rencontre des Français et des  
Amérindiens  
“Your dogs have more spirit than ours”  
The History of Dogs in the Encounter between the French and  
Amerindians

Denys Delâge

Numéro 59, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045758ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045758ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Delâge, D. (2005). « Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres » : histoire des chiens dans la rencontre des Français et des Amérindiens. *Les Cahiers des dix*, (59), 179–215. <https://doi.org/10.7202/045758ar>

Résumé de l'article

L'histoire des animaux, de même que celle de l'environnement, restent encore largement à faire en Amérique du Nord. Nous retenons ici celle des chiens, ceux des Amérindiens et, par référence, ceux des Européens. Après avoir décrit les chiens d'Amérique, leur éthologie, leurs fonctions dans la société, nous tentons de comprendre pourquoi des Amérindiens jugeaient que « les chiens des Français avaient plus d'esprit que les leurs ». Après avoir souligné le rapport ambigu des Amérindiens à leurs chiens, nous tentons d'en trouver la signification dans les mythes d'origines de même que dans l'ancienneté des rapports de proximité et de promiscuité des Amérindiens et de leurs chiens. Il s'en dégage que mythe, rites, pratiques quotidiennes relatives au chien se répondent mutuellement et font le plein de sens dans l'ensemble des sphères sociales d'activité : chasse, guerre, confrontation à la maladie et aux dangers, renouvellement des cycles annuels. Pour leur part, les Occidentaux jugent cette dynamique dans leurs propres paradigmes du primitivisme, du paganisme, et de l'obscurantisme. Le chien se dégage comme intermédiaire et intercesseur parce qu'il est à la frontière de l'humain et de animal, acteur dominant du chaos primordial et acteur dominé de l'ordonnement du monde, à l'origine de la vie et à son terme, au début et à la fin du cycle alimentaire, et plus fondamentalement, constitutif du tabou de l'inceste fondateur de la société.

« Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres » :  
histoire des chiens dans la rencontre  
des Français et des Amérindiens

PAR DENYS DELÂGE\*

À Ouaitit, Pilote et Plate, ces chiens de notre histoire.

Le phénomène de loin le plus marquant de la période des grandes explorations à partir XV<sup>e</sup> siècle fut certainement l'unification microbienne du monde dont l'effet fut absolument catastrophique pour les populations des Amériques et des îles du Pacifique. La rencontre d'une population issue d'un univers microbien relié à l'élevage (Europe, Asie, Afrique) et d'une population appartenant à un univers microbien à faible diversité et à faible intensité de présence animale domestique fut analogue au choc d'un univers microbien agressif sur un isolat. En effet, à l'exception de la syphilis dont l'existence pré-contact est documentée sur les deux continents, toutes les autres maladies qui ont dévasté les Amériques et les îles du Pacifique dans le siècle et demi suivant les premiers contacts tiraient leur source de la cohabitation étroite et millénaire des animaux domestiques.

---

\* Je remercie Jonathan Lainé, Jean-François Richard, Lea Zuyderhoudt, Thanis Thorne et Arnaud Balvay qui m'ont gracieusement transmis des copies d'archives, particulièrement celles d'Arnaud Balvay relatives à la Louisiane. Également Mathieu D'Avignon qui a procédé à la collecte des données, enfin Frédéric Laugrand, Rémi Savard et Pierre Maranda avec lesquels j'ai eu de fructueuses discussions.

Tel est le cas de toutes les maladies d'enfants de la rubéole aux oreillons à la rougeole, également de la variole, de la grippe et du rhume, enfin tel est également le cas de la peste qui, dans ce cas résulte de la proximité de parasites : la puce du rat noir<sup>1</sup>. Les Européens avaient donc vécu dans un environnement moins salubre partageant leurs demeures avec les animaux, vivant entourés de leur fumier. Plusieurs maladies résultant de cette proximité les avaient assaillis au cours des millénaires emportant leurs cortèges de morts mais laissant pour survivants des humains aux anticorps plus efficaces. À l'inverse, si les sociétés indigènes selon les régions vivaient de chasse et de pêche, pratiquaient une agriculture intensive, vivaient dans de grandes concentrations urbaines, leurs civilisations n'avaient jamais pour fondement l'élevage. Pour tous les sédentaires, l'alimentation reposait essentiellement sur l'apport de protéines végétales issues de l'agriculture non pas sur celui des protéines animales. Les Amériques Centrale et du Sud connaissaient le chien, et deux camélidés : l'alpaga et le lama. Les premiers habitants du Pacifique s'y étaient établis avec des cochons. L'Amérique du Nord n'avait pour seul animal domestique que le chien dont la domestication précède l'arrivée des premiers humains en Amérique. Le chien était donc le compagnon des premiers chasseurs qui ont traversé l'isthme de la Béringie pour se répandre ensuite dans toutes les Amériques.

Les Européens ont introduit de nombreuses espèces animales en Amérique à commencer par le cheval et autres équidés (âne, mule), les bovins, les ovins, les caprins, les porcs, les lapins, enfin tous les oiseaux de la basse-cour, poule, canard, oie, etc. L'introduction de nombreuses espèces animales domestiques ou parasites (rats) ne semble pas avoir causé d'épizooties dans les Amériques.

Les Amérindiens ont fait de multiples expériences visant à apprivoiser de nombreux animaux, sans toutefois réussir à les domestiquer. Dans son merveilleux manuscrit malheureusement toujours inédit, *Histoire naturelle des Indes occidentales*, le père jésuite Louis Nicolas qui a vécu parmi les Algonquiens, des Outaouais principalement, nous informe de ces pratiques vers 1685<sup>2</sup>. Il en est ainsi des ratons laveurs qu'il voit suivre partout leur maître qui les avait d'abord confiés à une chienne pour les allaiter<sup>3</sup>, des petits castors<sup>4</sup>, des loutres accompagnant leur maître, mais sans toutefois avoir « tant d'esprit » que celles de Suède dressées pour

- 
1. JARED DIAMOND, *Guns, Germs, and Steel. The Fate of Human Societies*, New York, W.W. Norton, 1999, p. 195- 214.
  2. LOUIS NICOLAS, *Histoire naturelle des Indes*, manuscrit, Bibliothèque nationale de France, Fr.2425. (Ancien Oratoire. 162.) 196 f.
  3. *Ibid.*, f 66.
  4. *Ibid.*, f 118.

rapporter du poisson<sup>5</sup>. Enfin, des ours que l'on adopte et auxquels on s'accroche pour monter à des arbres et qu'éventuellement devenus adultes, on garde dans des cages ou dans des fosses. Le père Nicolas s'amusa ainsi à dresser deux ours que ses hôtes amérindiens lui avaient offerts. L'un ou l'autre de ses ours étaient suffisamment apprivoisés pour que des Français vivant parmi les Amérindiens leur fassent tirer des charges ou encore les promènent « par toutes les cases d'un village », habillés en gentilhomme du pays<sup>6</sup>.

En somme, l'histoire des animaux sauvages comme domestiques reste à écrire dans le contexte de l'histoire coloniale, tant pour leur éthologie que pour leur rapport à l'homme, rapport signé culturellement et qui, comme nous tenterons de le montrer ici pour le chien, variait radicalement d'une culture à l'autre.

Aux yeux du missionnaire naturaliste Louis Nicolas il y avait, tout comme en France, « dans toutes les terres des barbares », toutes les espèces de chiens<sup>7</sup> caractérisées par de grandes variations de tailles et de couleurs. Un auteur contemporain Bryan D. Cummins qui en a fait l'histoire, propose plus précisément, une quinzaine de races<sup>8</sup>. Ces chiens avaient par contre toutes les caractéristiques communes suivantes : ils hurlaient plus qu'ils ne jappaient, leurs oreilles étaient courtes et droites, ils étaient pourvus d'épaisse fourrure en deux couches de poil<sup>9</sup>. L'archéologie précise qu'ils étaient plutôt bas sur pattes, pourvus d'un museau allongé et de courtes canines<sup>10</sup>. Un officier de l'armée royale anglaise, Thomas Anbury, de passage à Lorette durant les années de la guerre d'Indépendance américaine, y décrit les chiens des Hurons « de couleur rousse, ayant les oreilles droites, et la gueule allongée, semblable à celle d'un loup », tous dressés pour la chasse, ils égalaient à son avis les meilleurs chiens anglais<sup>11</sup>. Il est impossible de

---

5. *Ibid.*, f 113.

6. *Ibid.*, f 78, 73, 74 ; GABRIEL SAGARD, *Le grand voyage du pays des Hurons*, Montréal, HMH, 1976 [Fac-similé de l'édition de Paris, Librairie Tross, 1865], p. 245 [348]. L'édition originale est de Paris, Denys Moreau, 1632.

7. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 68.

8. BRYAN D CUMMINS, *First Nations, First Dogs*, Calgary, Detselig Entreprises 2002, p. 9-10.

9. REUBEN G. THWAITES, (dir.) : *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791* Cleveland, Burrows, 1896 - 1901, 73 vols, t. 38 (1652-1653), p. 241 ; FRANÇOIS- XAVIER DE CHARLEVOIX, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 300. L'édition originale est celle de Paris, Rollin, fils libraires, 1744.

10. JEAN PIÉRARD, MARC CÔTÉ ET LYN PINEL, « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux », *Recherches amérindiennes au Québec*, XVII, 2, (1987), p. 60.

11. THOMAS ANBURY, *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique pendant le cours de la dernière guerre*, Paris, Briand Libraire, 1790, p. 64.

savoir jusqu'à quel point ces chiens étaient déjà mélangés à d'autres d'origine européenne. Selon Franck Speck qui visita en 1925 les communautés innues du Lac Saint-Jean et de la Côte Nord, on y rencontrait plusieurs types de chiens. Il y avait encore de « vrais chiens indiens », appelés « Mahikan Atùm » ou chiens loups mais, curieusement, décrits d'allure vulpine, au ventre blanc et à la toison soyeuse soit rousse soit blanche et grise<sup>12</sup>. De même, d'allure vulpine également, une race de chiens chasseurs d'ours de la nation des Tahltan, sous groupe Tlingit du nord-ouest de la Colombie-Britannique se serait éteinte aussi tardivement que durant les années 1980<sup>13</sup>.

Toutes ces races auraient disparu probablement avec le recul des anciens modes de vie de leurs maîtres et à la suite des croisements avec les différentes races de chien introduites par les Européens. Ne subsistent donc désormais que les races de l'Arctique dont les phénotypes sont davantage proches du loup, mais pour lesquelles les vieux Inuits, à l'Est principalement, disent souvent qu'ils ne sont plus identiques à ceux d'autrefois<sup>14</sup>.

Les chiens étaient évidemment indispensables à la vie des Amérindiens et cela à plusieurs égards. Pour la chasse en premier lieu, un chasseur en aura sept ou huit pour la chasse à l'original, particulièrement lorsque la croûte de neige supporte les chiens tandis que la proie cale, mais aussi à l'été pour forcer les cervidés à sortir du bois s'exposant aux chasseurs qui les abattent sur un plan d'eau ; également pour repérer les caches d'ours, le mouvement des castors, pour rapporter de la sauvagine, et plus au sud-ouest, pour la chasse au bison<sup>15</sup>. Par contre, les chiens d'Amérique ne connaissant pas la compagnie des animaux domestiques européens, en firent leurs proies : oiseaux de basse-cour, mouton, etc. Ce fut la source de conflits avec les colons<sup>16</sup>. À l'inverse, les porcs des Européens laissés en liberté dévastaient les jardins des Amérindiens.

12. FRANK G. SPECK, « Dogs of the Labrador Indians », tiré à part d'un article paru dans : *Montreal History*, vol. 25, 1925, p. 58-64. Le document reproduit n'est pas paginé et ne reprend pas les photographies de l'original.

13. BRYAN D CUMMINS, *op. cit.*, p. 193-206.

14. FRÉDÉRIC LAUGRAND, communication personnelle.

15. NICOLAS DENYS, *Histoire naturelle des peuples, des animaux, des arbres et des plantes de l'Amérique septentrionale et de ses divers climats*, Paris, Claude Barbier, 1672, p. 326-327, 429-434 ; GABRIEL SAGARD : *op. cit.*, p. 88-89 [128-129] ; FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX *op. cit.*, p. 300, 316, 322 ; THWAITES, R. G., *op. cit.*, t. 6, (1633-1634), p. 298 ; t. 60, (1675-1677), p. 150-152 ; LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f 67 ; PEHR KALM, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route, par Jacques Rousseau, Guy Bethune et Pierre Morisset, Montréal, Cercle du livre de France, 1977, p. 377-378 [811].

16. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 219 [310] ; LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f 68 ; DENYS DELÈGE ET ETIENNE GILBERT, « Les Amérindiens face à la justice coloniale française dans le gouvernement de Québec, 1663-1759, II Eau-de-vie, traite des fourrures, endettement, affaires civiles » *Recherches amérindiennes au Québec*, XXXIV, 1, (2004), p. 40.

Les chiens servaient également de bêtes de somme pour hâler les traîneaux. Partout sur la banquise, les Inuits se déplaçaient en traîneaux. Dans les Prairies, l'on fixait un travois au dos d'un chien. En 1724 le commandant Bourgmont, à la rivière Missouri, décrit la migration 600 hommes et femmes avec 500 enfants accompagnés de 300 chiens traînant chacun, ce qui est peut-être exagéré, pour « environ trois cents livres » de peaux pour leurs tipis avec plats et chaudières et autres ustensiles. Bourgmont s'étonnait également des charges que portaient les femmes<sup>17</sup>.

Dans les aires culturelles du subarctique et du nord-est de l'Amérique, le recours aux chiens de trait n'existait pas. Cette pratique a été introduite par les Européens, parallèlement à l'introduction de nombreuses nouvelles races canines, entre autres, selon le père Nicolas : « des dogues d'Angleterre et de Saint-Malo », mais ajoute-t-il encore, « il y a parmi les Français [du Canada] de toutes les espèces de chiens que nous avons en France »<sup>18</sup>. À l'exemple des premiers colons canadiens qui, tout particulièrement en l'absence prolongée de chevaux, charrient leur bois, leur eau et leurs provisions en traîneaux, à l'exemple également des missionnaires, tel le récollet Hennepin, des explorateurs, tel La Salle, accompagnés de leurs chiens de traîneau, les Amérindiens admiratifs de cette pratique apprirent à dresser leurs chiens. En conséquence, cela libéra les femmes du port des fardeaux<sup>19</sup>.

Lors des expéditions militaires d'hiver contre les villages de la frontière de la Nouvelle-Angleterre, Amérindiens et miliciens canadiens pouvaient parfois, car il était rare de trouver des bêtes assez bien dressées, atteler « deux gros chiens à une espèce de traîne d'écorces » sur laquelle l'on déposait « son petit bagage<sup>20</sup> ». Attelage de chien et toboggans résulteraient donc d'un échange culturel à double sens. Cela serait caractéristique des Innus, mais seulement à une époque récente, c'est-à-dire la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que ces derniers acquéraient des Canadiens français, en même temps que le vocabulaire français des commandements, des gros chiens de traîneau (mistâtum), sans pour autant délaissé leurs

17. ÉTIENNE DE VÉNIARD DE BOURGMONT, *Relation du voyage de Monsieur de Bourgmont chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, commandant de la rivière du Missouri et sur le haut de celle des Akansas du Missouri aux Padoucas. 15 novembre 1724*. France. AN, colonies, C 13c 4, fo 139 – 139v.

18. LOUIS NICOLAS, *op. cit.* f. 67-68.

19. PEHR KALM, *op. cit.*, p. 300, 379, 446 [760, 812, 856]; LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 67; LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique*, Utrecht, Guillaume Broedeleit, 1697, p. 17-18, 96; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 58, (1673), p. 63; t. 64, (1695), p. 250-252; FRANK G. SPECK, *op. cit.*

20. ANTOINE-DENIS RAUDOT (?), France. AN, colonie C11A 122. fo 39-39v [Raudot?]; 2<sup>e</sup> lettre. À Québec, ce 20 8 bre. 1705 [1718].

petits chiens de chasse (mahikan atum)<sup>21</sup>. Il n'en va pas de même, plus au nord, des Cris qui pour leur part, auraient emprunté le traîneau des Inuits qui y avaient recours de temps immémorial<sup>22</sup>.



Représentation par Louis-Philippe Hébert du pionnier montréalais Lambert Closse, accompagné de son chien Pilote.

Groupe du monument à Paul Chomedey de Maisonneuve à Montréal. (Photo P. Altman) D. Drouin, *Louis-Philippe Hébert*, Québec, MQ / MBAM, 2001, p. 200.

21. FRANK G. SPECK, *op. cit.*

22. *Ibid.*



La guerre traditionnellement en Amérique, plus précisément la petite guerre, se pratiquait sur le mode de la chasse avec ruse et courage, par escarmouches et par surprises. À cet égard, les chiens jouaient un rôle essentiel de gardiens et de sentinelles, prévenant du danger, débusquant l'ennemi. Le chien le plus célèbre dans ce rôle fut Pilote, le chien de Lambert Closse, aux débuts de l'histoire de Montréal, dans le contexte des guerres iroquoises. Le chevalier Henry Bouquet, celui-là même qui distribua aux émissaires de Pontiac des couvertes empoisonnées par la variole, était, à titre d'officier au fort Pittsburg en Ohio, responsable de deux compagnies de 50 cavaliers chacune. Il fit accompagner chacun des cavaliers d'un gros chien de chasse « pour découvrir l'ennemi caché en embuscade, le suivre à la piste : « ils saisiront le Sauvage nu par ses parties charnues et donneront le temps par là à leurs maîtres de le joindre<sup>23</sup> ».

Contrairement à l'Europe, mais comme en Asie, le chien était un aliment en Amérique. Non pas une nourriture quotidienne ou banale, mais une nourriture de survie en contexte de famine<sup>24</sup> et fréquemment une nourriture rituelle. Rien n'indique qu'une race ou qu'une lignée particulière ait été asservie à des fêtes rituelles. Pas d'indications non plus de chiens spécialement engraisés à ces fins, comme c'était le cas chez les Aztèques<sup>25</sup>. Parmi les nations algonquiennes des Grands Lacs, comme chez les Iroquoiens, le chien était le mets le plus estimé, aucune fête, aucune célébration n'avait cours sans ce mets, souvent par ailleurs composé d'autres viandes : tenue de grands conseils, de rencontres diplomatiques ou guerrières, de rituels de mise à mort, de festins pour un malade ou pour les morts<sup>26</sup>. Les Français ont adopté ces pratiques non pas entre eux, mais dans leurs rapports avec les Amérindiens : ainsi, gouverneurs et officiers suspendaient au feu, pour leurs alliés, de grandes « chaudières » de bœuf et de chien<sup>27</sup>. Certains Français mangent le chien comme le capitaine Bossu chez les Illinois « plutôt par complaisance que par goût [...ayant] pris pour maxime qu'il fallait dans l'occurrence se

23. H. BOUQUET, *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio en MDCCLXIV*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1769, p. 112.

24. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 67, (1716), p. 222 ; LOUIS NICOLAS, *op. cit.* f. 76.

25. JARED DIAMOND, *op. cit.*, p. 161.

26. JULES TAILHAN (éd.), NICOLAS PERROT, *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, Montréal, Élysée, 1973, [1864], p. 172 ; Samuel de CHAMPLAIN et Antoine Denis RAUDOT, cités dans W. VERNON KINIETZ, *The Indian of the Western Great Lakes 1615-1760*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1965, p. 32, 349 ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 23 (1642-1643) p. 214-220 ; t. 67 (1716-1727), p. 162.

27. TÉLESPHORE ST. PIERRE, *Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*, Montréal, Typographie de La Gazette, 1895, p. 56-57 ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 67 (1723), p. 220 ; France. AN. Colonies C 11A 9, f 107.



conformer au génie des peuples avec lesquels on est obligé de vivre et affecter leurs manières pour se les concilier<sup>28</sup> ».

Les missionnaires jésuites, pour leur part, en ont surmonté « l'aversion comme en France et en font du bouillon pour leurs malades<sup>29</sup>, mais le père Nicolas, le plus indianisé des missionnaires, les juge « d'un goût exquis »<sup>30</sup>. Cependant, cette pratique alimentaire qui devient banale pour qui s'inscrit en pays amérindien, demeure un indice de barbarie et un glissement hors de la civilisation comme le souligne cette lettre de l'intendant Denonville en 1687 écrite au ministre des Colonies et dans laquelle il exprime son indignation et sa grande peur à l'égard de la proximité des Amérindiens nomades de la zone française de peuplement :

Mais Monseigneur à l'égard des autres Sauvages qui sont vagabonds et errants autour des seigneureries particu[lières] sans être rassemblés en bourgades comme les autres [dans les missions de Sillery, Lorette, Sault de la Prairie, la Montagne de Montréal] vous ne saurez croire Monseigneur le tort que cela fait à la discipline de la colonie, car non seulement les enfants des seigneurs s'accoutument à vivre en libertinage comme eux, mais même abusent des filles et femmes sauvagesses qu'ils entretiennent avec eux, et mènent à leurs chasses dans les bois, où souvent ils souffrent la faim jusqu'à manger leurs chiens<sup>31</sup>.

Le chien pouvait également être mis à mort à des fêtes rituelles sans être consommé : pendu à une perche pour chasser la maladie, pour affronter un péril, ligoté et ficelé pour l'arrivée du printemps. Nous traiterons ultérieurement de cela, mais retenons que les missionnaires associèrent ce qui leur apparaissait le « sacrifice » du chien à celui de l'agneau que, dans la tradition judéo-chrétienne, l'on peut consommer banalement, mais qui est également investi d'une formidable charge symbolique : l'offrande à Dieu dans l'Ancien Testament de l'agneau pour renouveler l'alliance et, dans le Nouveau Testament, le Christ – agneau de Dieu qui s'immole pour effacer les péchés de hommes et racheter l'humanité. Le « sacrifice » du chien relèverait donc d'une alliance avec le diable<sup>32</sup>.

Nous avons mis des guillemets au mot sacrifice parce qu'il relève d'une interprétation judéo-chrétienne des rites religieux amérindiens impliquant le

28. JEAN-BERNARD BOSSU, capitaine, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales: contenant une relation des différens peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint-Louis, appelé vulgairement le Mississipi, leur religion, leur gouvernement, leurs moeurs, leurs guerres & leur commerce*, Paris, Le Jay, 1768, p. 217.

29. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 13, (1637), p. 96.

30. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 68.

31. JACQUES-RENÉ DE BRISAY DE DENONVILLE, France. AN, colonies, C11A 7 f 90 v, Denonville au ministre. À Québec, le 13 novembre 1685.

32. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 219 [310]; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 7, (1634-1635), p. 222; *Ibid.* t. 23, (1642-1643), p. 122-124, 158, 170-172.

chien. En réalité, il ne s'agit ni de sacrifice ni de rédemption parce que, l'idée de péché – tant l'originel que l'individuel – ne faisait pas partie des conceptions religieuses des animistes. Il s'agirait plutôt ici d'offrandes propitiatoires de communication avec les forces de l'au-delà et de renouvellement d'alliance ainsi que nous tenterons de l'expliquer plus loin.

La dernière fonction du chien était celle de vidangeurs et de coprophages. Les sources n'en disent rien, ou si peu et encore de manière bien allusive. Pourtant il s'agit d'une question essentielle : quelles étaient les règles d'hygiène dans les campements et surtout dans les villages ? Ainsi, où allaient les excréments humains dans ces villages hurons regroupant facilement 500 personnes, parfois probablement plus de 1000, voire près de 2000 ? Le frère Sagard missionnaire en Huronie nous livre un indice. De sa part, cela n'est pas surprenant, les franciscains décrivaient mieux que les missionnaires des autres ordres religieux, les « petites choses » de la vie quotidienne. Il écrit avoir fini par trouver la chair de chien :

bonne, et de goût un peu approchant à celle du porc, aussi ne vivent-ils pour le plus ordinaire que des saletés qu'ils trouvent par les rues et par les chemins : ils mettent aussi fort souvent leur museau aigu dans le pot et la sagamité des Sauvages ; mais ils ne l'en estiment pas moins nette, non plus que pour y mettre le reste du potage des enfants : ce qui est néanmoins fort dégoûtant à ceux qui ne sont accoutumés à ces saletés<sup>33</sup>.

Nous apprenons ici que ce sont les chiens qui nettoient le village. Ajoutons ce deuxième et dernier passage, concernant l'hygiène dans les maisons-longues huronnes – je n'en connais pas d'autres – qui complète le tableau :

S'ils ont des souris sans nombre, je peux dire qu'ils ont des puces à l'infini, qu'ils appellent Touhauc, et particulièrement l'été, desquelles ils sont fort tourmentés : car outre que l'urine qu'ils tombent en leurs cabanes en engendre, ils ont une quantité de chiens qui leur en fournissent à bon escient, et n'y a autre remède que la patience et les armes ordinaires<sup>34</sup>.

Sagard n'écrit pas que les chiens sont coprophages, mais nous pouvons l'induire. Les chiens de l'Arctique le sont pour leurs propres excréments comme pour ceux des humains. Autrefois, les Inuits avaient des « compagnons de torche-cul » pour chasser les chiens alors qu'ils allaient à la selle. Chez les Chipewyans, nation Dénée des Territoires du Nord-Ouest, l'anthropologue Henry S. Sharp observe que dans un village presque toutes les vidanges aboutissent dans l'estomac des chiens, que les chiens abandonnés se nourrissent l'hiver de chiens morts et des fèces des « bécoses »<sup>35</sup>. Il devait en être partout de même autrefois, d'autant

33. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 219 [310-311].

34. *Ibid.* p. 221 [313].

35. HENRY S. SHARP, « Man : wolf : woman : dog », *Arctic Anthropology*, XIII, 1, (1976), p. 28.

que la pêche et la chasse avaient leurs périodes creuses durant lesquelles les chiens jeûnaient. Enfin, l'on ne devait pas qu'uriner dans les maisons longues... ? Ajoutons encore que le silence des sources constitue un témoignage : ne serait-ce pas parce que les chiens faisaient le ménage qu'elles sont silencieuses ? Mais Sagard nous dit encore que ces mêmes chiens mettent leur museau dans le pot de nourriture, ce qui implique, outre qu'ils mangent avec les humains et qu'ils sont mangés par les humains, qu'ils se situent également aux deux bouts de la chaîne alimentaire.

« Les chiens français ont infiniment d'esprit<sup>36</sup> »

Dans son *Histoire naturelle des Indes occidentales*, le père Louis Nicolas rapporte un commentaire, à première vue énigmatique, de ses hôtes outaouais à propos des deux chiens européens que le missionnaire avait amenés avec lui. Le père Nicolas nous dit qu'il avait dressé ses chiens à tous les exercices qui leur sont propres : « traîner de gros fardeaux », chasser le gibier à poil et plume même dans l'eau, poursuivre « la grosse venaison », etc.<sup>37</sup> Il nous dit encore que :

ces nations les admirent n'ayant jamais vu telle chose [et qu'ils] tinrent conseil pour savoir s'il ne serait pas expédient de leur faire des sacrifices comme à leurs divinités, ces hommes ne se lassaient point de dire que nos chiens avaient infiniment plus d'esprit que les leurs, ce sont des manitous disaient-ils, et les nôtres ne sont que des bêtes fort stupides, ils n'ont point d'esprit que pour chasser le castor, et les originaux, les chiens de ces gens ressemblent à leurs maîtres, ils ont infiniment de génie, ils sont adroits à tout comme les gens de la nation du grand canot de bois, c'est ainsi qu'ils nommaient les Francs (...), Keghet, disent-ils enfin de nos chiens en se fermant la bouche avec la main par admiration et frappant la terre avec l'autre (...) en vérité, et de bonne foi, les chiens des Français ont bien de l'esprit<sup>38</sup>.

Les Outaouais reconnaissent une habileté plus grande aux chiens européens, qui va au-delà de celle des leurs qui se limiterait à la chasse aux castors et aux originaux. Cette supériorité des chiens européens serait analogue à celle des grands voiliers des Français par rapport aux canots des Amérindiens. Et cette supériorité des chiens européens tiendrait à une force intérieure plus grande au sens d'une force spirituelle ou d'un esprit plus puissant, ce qui est cohérent avec la vision animiste des animaux. À quoi tiendraient alors les habiletés plus grandes des chiens européens ? A notre avis aux trois facteurs suivants. Premièrement, nous l'avons déjà souligné, les Outaouais comme l'ensemble des Amérindiens du Nord-Est et du subarctique ne connaissaient pas les chiens de traîneaux.

36. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 67.

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*, f. 67-68.

Deuxièmement, le dressage des chiens dans la tradition européenne commandait des comportements plus diversifiés et davantage spécifiques. N'oublions pas qu'en Europe, la chasse (comme d'ailleurs la pêche en eau douce) étaient des privilèges exclusifs des nobles qui y consacraient une part importante de leurs loisirs. De cette tradition sont nées des races extrêmement diversifiées depuis les bassets pour poursuivre le gibier dans les terriers jusqu'aux grands lévriers<sup>39</sup>. Les paysans avaient des chiens gardiens de troupeaux, bouviers et bergers, de même que des chiens de trait, s'ajoutaient encore les chiens de sauveteurs, les chiens plongeurs des pêcheurs, etc. Bref, une division des fonctions canines plus élaborée en Europe et tout particulièrement chez les nobles avec des spécialisations canines pour chaque gibier de même qu'avec des performances autant de meutes que de chiens seuls avec par exemple, le chien d'arrêt. En corollaire, comme « artisan » de la chasse, l'Amérindien réunit dans sa pratique davantage d'habiletés alors l'aristocrate en possède moins, mais dirige une « entreprise » de chasse plus puissante que celle de l'Amérindien. Nous suggérons ici l'analogie entre la boutique de l'artisan et la manufacture, mais revenons plutôt à l'explication de notre missionnaire-aristocrate-chasseur. Celui-ci compare la chasse du « cerf des Indes » (probablement le wapiti maintenant exterminé à l'est du continent) et celle du cerf de France. Ces deux types de chasse seraient « toute différentes ». Les Amérindiens sont les plus habiles chasseurs du monde et ils sont loin de se préoccuper des manières des veneurs des vieux pays, c'est-à-dire de ces officiers de vénerie d'un prince qui s'occupent de la chasse à courre, cela même si le chasseur autochtone possède d'aussi grandes meutes de chiens que les seigneurs. Le chasseur d'Amérique ne dispose pas de piqueurs qui l'accompagneraient, c'est-à-dire de valets de chiens qui poursuivent la bête à cheval. À l'Amérindien, il suffit d'un canot, d'avirons, de flèches ou d'un fusil. Sachant se passer de « tout ce grand appareil de chasse d'Europe », un seul « Sauvage », sans chiens, déploiera une extraordinaire habileté à suivre les pistes et à déjouer l'animal. Louis Nicolas nous informe que le « veneur sauvage ne met presque jamais les chiens après les bêtes fauves et quoique les chiens de ce chasseur (...) valent bien nos gros limiers, nos courants et nos allants, nos bassets d'Artois, nos lévriers, et nos mâtins, ils ne s'en servent guère l'été, il supplée à tout et l'on peut dire qu'il a tout seul, et les qualités d'un très bon veneur, et de toute une grande meute de chiens bien dressés à la vénerie ». En somme, quels que soient les tours et détours de la bête, notre chasseur la rejoint toujours, même en suivant les traces sur de la vieille neige. Il arrive même que le chasseur « se traîne comme un serpent pour les aller tuer » et, conclut-il : « il est assez rare que le chasseur ne vienne à bout de son dessein<sup>40</sup> ».

---

39. *Ibid.*, f. 83.

40. *Ibid.*, f. 83-84.

Selon Nicolas, c'est donc moins le développement de races canines pour diverses fonctions de la chasse qui compte que l'utilisation du chien et le partage des fonctions entre chasseurs et chiens de chasse. L'aristocrate a tout délégué à ses valets et à ses chiens. Le chasseur amérindien ne délègue rien à des valets tout en gardant l'aptitude de décoder et de suivre lui-même les pistes de l'animal sans confier toute cette fonction au chien. Le chasseur amérindien aura joué de ruse avec l'animal, il se sera confondu avec lui, l'aristocrate n'aura pas descendu de son cheval, il aura dominé la bête et la nature de son appareil et de sa puissance. Au terme de la quête, à la forêt de Fontainebleau, le voyer offrira à son maître le pied droit du cerf, aux grands limiers, c'est-à-dire à l'aristocratie des chiens, le cœur et la tête, respectant en cela, partout et pour tous, la hiérarchie.

Poursuivons encore notre quête d'explication du «génie» plus grand des chiens français aux yeux de nos hôtes outaouais. Nous l'avons remarqué, pour parler avec autant d'attention et d'intérêt de la chasse, le père Nicolas en avait gardé, y compris pour la fauconnerie, la passion de ses origines aristocratiques. Passion également pour les animaux qu'il nous décrit avec détail dans leur environnement américain, passion encore pour le dressage, lui qui a appris à deux jeunes ours à marcher comme des hommes, à danser, à manier la hallebarde et à mimer les exercices du mousquet<sup>41</sup>. Il est donc probable qu'en plus du contexte sociétal qui rend compte de rapports différents aux chiens, le père Nicolas ait été un dresseur exceptionnel de chiens. Qui plus est, et c'est là notre troisième facteur explicatif de l'apparente supériorité des chiens des Français, à cette époque, seule l'aristocratie gardait des chiens de maison-compagnons, on dirait «*pet*» en anglais. Ces chiens, on les voit fréquemment aux côtés de leurs maîtres dans des tableaux de l'époque représentant des familles aristocratiques dans leurs confortables et luxueux intérieurs. Tous ces facteurs raciaux, sociétaux, individuels ont bien pu fonder le jugement des Outaouais sur «l'esprit» supérieur des chiens français. Quant au père Nicolas, les habiletés, la ruse, la finesse du chasseur autochtone l'envoûtaient bien davantage que ne lui en imposait la majesté du seigneur à la chasse à courre. Cela ne fait-il pas encore l'objet d'un débat au Royaume-Uni!

## Rapport au chien

Nous venons de souligner l'écart entre l'Europe et l'Amérique concernant le rapport à l'animal. Arrêtons-nous plus particulièrement au rapport des Amérindiens aux chiens dans les différentes sphères et périodes de la vie. Les sources documentaires nous livrent un portrait ambigu souvent contradictoire.

---

41. *Ibid.*, f. 78-79, 145-151.

Quel que soit le siècle ou la nation, les observateurs soulignent unanimement la manière dure avec laquelle les Amérindiens traitent leurs chiens. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le père Charlevoix écrivait que même s'ils sont fidèles et attachés à leurs maîtres, ceux-ci les nourrissent mal et ne les caressent jamais, Thomas Anbury dit la même chose vers la fin du siècle<sup>42</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le géographe et ethnographe allemand Johann Georg Kohl de passage parmi les Ojibwés du sud du lac Supérieur (Wisconsin) caractérisait de cruel en même temps qu'ambigu (à la fois impur et sacré) le rapport des Amérindiens à leurs chiens<sup>43</sup>. Au cours des années 1970, l'anthropologue Henry Sharp remarquait la même dureté voire brutalité : l'on fait travailler le chien au maximum après quoi on l'abat ou encore on le libère ce qui est une condamnation à mourir de faim<sup>44</sup>. À peu près partout on utilise le même mot pour dire chien, esclave, captif. Chien peut-être également synonyme de n'être rien, d'être lâche, traître. Inversement, jamais le chien n'acquiert une figure totémique comme le loup, l'ours, la grue, etc.<sup>45</sup>.

Par contre, des femmes allaiteront des chiots qu'une chienne ne peut nourrir<sup>46</sup>. Le frère Sagard nous donne encore d'autres renseignements ethnographiques :

Que si la mère vient à mourir avant que l'enfant soit sevré, le père prend de l'eau, dans laquelle aura très bien bouilli du blé d'Inde, et en emplit sa bouche, et joignant celle de l'enfant contre la sienne, lui fait recevoir et avaler cette eau, et c'est pour suppléer au défaut de la mamelle et de la bouillie. (...). De la même invention se servent aussi les Sauvages, pour nourrir les petits chiens, que les chiennes, leur

42. FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 300, 673; THOMAS ANBURY, *op. cit.*, p. 64.

43. J. G. KOHL, *Kitchi-gami: Wanderings around Lake Superior*, Londres, Chapman and Hall, 1860, p. 37-39.

44. HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 26-27.

45. France. AN, Colonies F3 24, f 141-143v, *traduction des Parolles des chefs des deux villages sauvages venus au nombre de 30 aux Illinois pour demander la grâce du Sr Périllaud. Louisiane du 17 juin 1723*; RÉGIS DU ROULLET, France. AN, Colonies C13A 12 f 95v. Régis du Roulet. À la Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1729. *Journal du voyage que j'ai fait dans la nation des Chactas*; AN, Colonies C13A 13, f 95v. *Résumé du mémoire de Périer sur sa campagne contre les Natchez 25 mars 1731*; France. AN, Colonies C13A 15, f 207v – 208 Régis du Roulet. s. l. 23 août 1731 – 18 mars 1733; France. AN Colonies, C13A 19, f 129-130. Diron au ministre. À la Mobile, le 1<sup>er</sup> septembre 1734; JEAN-BERNARD BOSSU, *op. cit.*, p. 19, 2<sup>ème</sup> partie, p 109; THOMAS DOUGLAS SELKIRK First Earl of, *Récit des Événements qui ont eu lieu sur le territoire des Sauvages de l'Amérique Septentrionale*, Montréal, James Brown, 1818, p. 46; ROLAND VIAU, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes. Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997, p. 150.

46. NICOLAS DENYS *op. cit.*, p. 429-430.

donnent, ce que je trouvais fort maussade et vilain, de joindre ainsi à leur bouche le museau des petits chiens qui ne sont pas souvent trop nets<sup>47</sup>.

Soulignons ici, pour l'instant, que ce sont les femmes, non les hommes qui nourrissent ainsi les chiots et que le mot « sale » renvoie me semble-t-il moins à « saleté » qu'à souillure au sens du rapprochement d'éléments qui doivent demeurer séparés. À l'époque, un observateur jésuite nous informe aussi d'une règle d'éducation commune pour les chiens partis à la chasse et pour les enfants qui crient ou pleurent : dans les deux cas on ne doit pas témoigner de déplaisir<sup>48</sup>. L'on dira que l'on tire un grand pouvoir à aimer les chiens, que les chiens comprennent même s'ils auraient perdu la capacité de parler<sup>49</sup>. On se fait cadeau de chiens : les missionnaires soulignent qu'« un chien n'est pas peu de chose en ce pays », qu'il a pour les Amérindiens la même valeur qu'aurait un cheval dans la colonie<sup>50</sup>. En 1697, Lamothe Cadillac, le commandant au fort de Mackinac, faisait emprisonner un Français « pour avoir refusé de payer le chien d'un Sauvage qu'il avait blessé<sup>51</sup> ». Parmi les « présents ordinaires pour les Sauvages » offerts par les représentants du roi en Louisiane en 1758, on trouvait « 1200 couteaux fourchettes à manche de corne et tête de chien<sup>52</sup> ». Selon le père Lafitau, missionnaire chez les Iroquois du Sault Saint-Louis (Kahnawake), pour le vêtement, « à la place de leurs robes de fourrures, ils se servent de couvertures, de laine, de poil de chien, de belles écarlatines rouges et bleues<sup>53</sup> ». Des chasseurs hurons pouvaient vanter les exploits de chasse de leurs chiens préférés, refuser qu'ils soient sacrifiés, leur donner un nom<sup>54</sup>. Enfin, dans leurs sépultures, les morts étaient fréquemment, aux cotés de précieux objets, accompagnés de chiens<sup>55</sup>.

Évidemment, ce rapport contradictoire au chien n'est pas particulier aux sociétés amérindiennes anciennes. Il le demeure dans nos sociétés contemporaines, y compris dans la langue, ainsi, en français, « mon pitou » aura-t-il une connotation affectueuse, « chien » désignant une caractéristique morale humaine sera injurieux, mais encore davantage employé au féminin : « chienne ». Cette conno-

47. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 117-118 [169-170].

48. R. G. THWAITES, *op. cit.* t. 63, (1667-1687), p. 264.

49. BRYAN D. CUMMINS, *op. cit.*, p. 221.

50. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 14, (1637-1638), p. 6 ; t. 23, (1642), p. 124, VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 153.

51. JEAN BOCHART DE CHAMPIGNY, France. AN. Colonies C 11A, 16 f 89, Champigny au ministre. À Québec, le 3 juillet 1698.

52. France. AN. Colonies, C13A 40. f 220, Présents ordinaires pour les Sauvages [1758].

53. JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, *Mœurs des sauvages américains comparés aux mœurs des premiers temps*, 4 vol. Paris, Saugrain l'aîné, 1724, t. III, p. 28.

54. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 14, (1637-1638), p. 32.

55. *Ibid.*, t. 8, (1634-1636), p. 266.



tation davantage péjorative associée au genre féminin ne semble pas caractériser le rapport amérindien à notre animal domestique. En Haïti, le rapport au chien demeure caractérisé par l'histoire de l'esclavage où le maître bat l'esclave qui bat les chiens qui eux s'entredévorent<sup>56</sup>.

## Chiens et mythes

Pour comprendre la spécificité de la place du chien dans les premières sociétés d'Amérique, il est indispensable de faire un détour par la mythologie et d'y cerner les rapports des humains aux animaux, les rapports du chien à la femme et à l'homme ainsi que les rapports entre le chien et les autres animaux. Bacqueville de la Potherie, le contrôleur de la marine et des fortifications en Nouvelle-France, écrivait, dans son manuscrit de 1702, ce qui était alors inconcevable pour un chrétien : que les Amérindiens croient avoir « tiré leur origine des animaux<sup>57</sup> ». Observation juste puisque les récits de la genèse mettent en place esprits, animaux et humains primordiaux. Ceux-ci ont en effet tous la même antériorité et sont tous habités, comme les végétaux d'ailleurs, par les esprits. Animaux et humains font également partie de la culture et, pour suivre la piste de Philippe Descola, ils se distinguent non pas par la substance mais par la forme<sup>58</sup>. La terre est une gigantesque tortue qui cause les éclipses lorsqu'elle se tourne<sup>59</sup> ; s'y affrontent les forces du haut plutôt favorables incarnées par l'Oiseau-Tonnerre et celles du bas, plutôt maléfiques des monstres serpents chthoniens<sup>60</sup>.

De grands personnages mythiques, des décepteurs (ou tricksters), tels, parmi tant d'autres, Tsakapesh ou Nanabozo, racontent l'origine de la vie et de la mort, la transformation des humains de l'état de proie à celle de prédateurs, les ruses et les forces des héros pour échapper à la marmite des anthropophages, la collaboration d'écureuil, de souris et de musaraigne pour déprendre Soleil piégé au collet, geste à l'origine du jour et de la nuit, Soleil sur lequel Tsakapesh s'est finalement retiré<sup>61</sup>. Le chien devient le compagnon de chasse de Tsakapesh. Il

56. ANDRÉ VILAIRE CHÉRY, *Le Chien comme métaphore en Haïti. Analyse d'un corpus de proverbes et de textes littéraires haïtiens*, Port-au-Prince, Ethnos – Henri Deschamps, 2004.

57. LE ROY BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, CLAUDE-CHARLES, *Histoire de l'Amérique septentrionale : relation d'un séjour en Nouvelle-France*, Monaco, Éditions du Rocher 1997, p. 220, édition originale : Paris, chez Jean-Luc Nion et François Didot, 1722.

58. PHILIPPE DESCOLA, « Le commerce des âmes », communication au colloque : La nature des esprits, Québec 29 avril-1<sup>er</sup> mai 2004.

59. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 2, (1636), p. 72.

60. RÉMI SAVARD, *La forêt vive. Récits fondateurs du peuple innu*, Montréal, Boréal, 2004, p. 122, 167.

61. *Ibid.* p. 43-67.

était aussi gardien d'un pont sur la route qu'empruntaient les âmes d'où il en entraînait plusieurs dans la noyade<sup>62</sup>. Les âmes des humains et celles des chiens terminaient leur périple dans deux sentiers rapprochés des étoiles :

Ils [les Hurons]croient les âmes immortelles et partant de ce corps, qu'elles s'en vont aussitôt danser et se réjouir en la présence d'Yoscaha, et de sa Mère-grand Ataensiq, tenant la route et le chemin des étoiles qu'ils appellent « Atiskein andahatey, le chemin des âmes, que nous appelons la voie lactée [...]. Ils disent que les âmes des chiens y vont aussi, tenant la route de certaines étoiles qui sont proches voisines du chemin des âmes, qu'ils appellent : « Gagnenon andahatey », c'est-à-dire le chemin des chiens, et nous disaient que ces âmes, bien qu'immortelles, ont encore en l'autre vie les mêmes nécessités du boire et du manger, de se vêtir et labourer les terres, qu'elles avaient lorsqu'elles étaient encore revêtues de ce corps mortel<sup>63</sup>.

Dans les versions iroquoïennes des origines du monde Aataentsic, la femme première travaillait dans son champ alors qu'elle vit Ours noir que Chien poursuivait. Le premier tomba par un trou du haut du ciel, Chien et Femme suivirent et atterrirent sur le dos de Tortue. Aataentsic était alors enceinte de jumeaux<sup>64</sup>. Mais enceinte de qui, puisqu'Homme n'habitait pas le monde premier d'Aataentsic ? De Chien ? Oui, ainsi que nous l'enseignent de nombreux autres mythes d'Amérique. Ainsi, dans le chapitre « la femme au chien » de son livre *Histoire de Lynx*, Lévi-Strauss nous rapporte différentes versions d'un mythe de l'accouplement de Femme originelle et de Chien. L'héroïne est engrossée contre son gré par un amoureux, chien le jour et beau jeune homme la nuit. Elle donne naissance à des chiots dont elle brûle les peaux pour en faire des humains sauf pour une fille qui soit demeurera chienne, soit deviendra humaine à moitié<sup>65</sup>. Le chien apparaît donc quasi humain et, à cet égard, il est un conjoint doublement inacceptable à cause de sa nature animale ( trop grand éloignement) et parce qu'il est « un germain au titre d'animal domestique et de frère inférieur » (trop grande proximité)<sup>66</sup>. Au chien est donc associée une sexualité illégitime et le chaos dont, selon un mythe chipewyan, les humains seraient sortis avec l'arrivée d'Homme, un géant à la tête dans les nuages, qui a aplani la terre, et, de son bâton de marche, tracé rivières et lacs qu'il a remplis d'eau :

Il a pris le chien et l'a déchiré en morceaux; il lança ses entrailles dans les lacs et rivières leur commandant de devenir les différentes espèces de poissons; il dispersa

62. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 10, (1636), p. 146.

63. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 162 [233].

64. ELISABETH TOOKER, *Ethnographie des Hurons 1615-1649*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 1987, p. 133.

65. CLAUDE LÉVI-STRAUSS, *Histoire de lynx*, Paris, Plon, 1991, p. 210.

66. *Ibid.*, p. 213-215; CLAUDE LÉVI STRAUSS, *L'Homme nu*, Paris, Plon, 1971, p. 519.

ensuite sa chair sur la terre lui commandant de devenir les différentes sortes de bêtes et d'animaux terrestres ; il déchira également sa peau en petits morceaux qu'il lança dans l'air, lui commandant de devenir toutes les espèces d'oiseaux ; après cela il donna à la femme et à ses enfants le plein pouvoir de tuer, de manger et de ne jamais s'abstenir de tuer, pour cela il leur commanda à tous de se multiplier pour qu'elle en ait usage en abondance<sup>67</sup>.

En somme, animaux et humains tiennent leur origine de relations sexuelles entre Femme et Chien, donc d'une relation sexuelle doublement interdite parce qu'à la fois trop proche en conséquence incestueuse, entre un humain et un presque humain et trop éloignée entre un humain et un animal (bestialité)<sup>68</sup>. C'est probablement en référence à ce mythe très répandu que les Cris ont donné l'ethnonyme de « Plats Côtés de Chiens » à une nation athapascanne voisine, culturellement proche des Chipewyans<sup>69</sup>.

Une fois défait, Chien est devenu pourvoyeur de nourriture, ce qui pose aux humains-chasseurs un problème fondamental : comment s'assurer que Chien traquera tous les animaux sans les traquer eux-mêmes<sup>70</sup> ? Il est donc indispensable que Chien sache distinguer les humains de l'ensemble de ses proies animales et par-delà de tous les géants cannibales. Ainsi, au terme de leur genèse, les Innus habitaient une presque île dont Chien assurait la garde pour repousser prédateurs et cannibales. Chien ne pourra ni ne devra donc manger la même nourriture que les humains ; en effet, si les humains nourrissaient Chien des produits de la chasse, ils risqueraient d'être eux-mêmes mangés par Chien puisque Chien chasse des animaux qui se distinguent des humains par des formes différentes, mais en partagent la même nature spirituelle. Les mythes traitent de ce danger et des manières de le surmonter. Ainsi l'enfant couvert de poux et abandonné par ses parents obtint-il l'aide de son grand-père Mistapeu, un géant couvert de toison et pourvoyeur de gibier qui le protégea contre les Asthens mangeurs d'humains. À son petit-fils lui demandant quel morceau de viande il mangerait, Mistapeu répondit « aucun » et qu'il se contenterait des poumons, affirmant : « quelle que soit la partie de l'animal que je mangerais maintenant, elle n'aurait plus aucune saveur pour les humains à l'avenir »<sup>71</sup>. Ramené au campement des parents de

67. S. HEARNE, *A Journey from Prince of Whales Fort in Hudson's Bay to the Northern Ocean... in the Years 1769-1772*, Edmonton, 1971, p. 343, cité dans HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 28-29.

68. C. LÉVI-STRAUSS, *L'Homme nu...op. cit.*, p. 402.

69. En anglais : « Dogrib », avec les variantes anciennes : « DogRibb », « Dog-ribbed » etc. JUNE HELM, « Dogrib », dans : WILLIAM C. STURTEVANT, *Handbook of North American Indians*, vol. 6, *Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, 1981, p. 303-309.

70. S. HEARNE, *op. cit.*, p. 324, dans : HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 28 ; RÉMI SAVARD, *op. cit.*, p. 89.

71. RÉMI SAVARD, *op. cit.*, p. 80, 89-90.

l'enfant couvert de poux, Mistapeu y vivait exclusivement de poumons d'animaux sans que l'on puisse savoir « comment il s'arrange avec ses excréments<sup>72</sup>. Dans un autre récit, Tsakapesh tue le géant cannibale Katshituasku qui avait dévoré ses parents. Il l'éventre pour y retrouver les os de ses parents, mais ne les ayant pas retrouvés, il ne peut les faire revivre<sup>73</sup>. Nous retenons de ceci l'analogie entre la position et la fonction du chien et celles de Mistapeu : protecteur, pourvoyeur dont l'alimentation ne doit pas être la même que celle des humains et enfin, tous deux sont coprophages. Nous retenons également que les os des animaux chassés doivent leur être retournés afin d'assurer leur réincarnation. Selon un autre mythe, des Pieds-Noirs cette fois, Chien aurait dénoncé l'adultère de Femme à Homme qui aurait durement frappé sa conjointe. Pour se venger Femme aurait fait perdre la parole à Chien et l'aurait réduit à manger des excréments<sup>74</sup>.

Dans ces grands récits mythiques, deux animaux sont en rapport étroits avec le chien : le loup et l'ours. Nous n'allons ici qu'esquisser superficiellement leurs relations au chien. Le chien est une nourriture pour les humains non pas le loup qui a la capacité de transformer tant chien qu'homme en proie. Le chien est un allié de chasse de l'homme, le loup son concurrent. Le chien est de chair commune à l'homme, le loup est d'os, le chien n'est pas mature puisque dominé pas l'homme, le chien peut porter un nom individualisé, pas le loup. Chien vit dans la société humaine, non pas le loup qui, à cet égard, le juge traître. Le chien est adjuvant de la chaleur, de la nourriture et du printemps, le loup l'inverse, et chien porte la transgression du tabou de l'inceste, non pas le loup, voilà pourquoi le premier ne peut servir de figure totémique alors que le loup le peut<sup>75</sup>.

L'ours et le chien ont tous deux, pour les humains, un goût exquis. Ours est associé comme Chien au retour du printemps, donc à la chaleur et à la nourriture. Mais Ours envie Chien parce qu'il se considère plus près d'Homme que ne l'est le chien à deux égards : de tous les animaux, il est, lui, Ours, le seul dont la nourriture (fruits secs, noix, miel) est compatible avec celle d'Homme et de

---

72. *Ibid.* p. 81.

73. *Ibid.*, p. 32.

74. LÉA ZUYDERHOUDT, « The days when dogs spoke Blackfoot. Relations between Blackfoot and dogs in narratives of the past », non publié, colloque : *La Nature des Esprits*, Québec, 2005, p. 3. Je remercie madame Zuyderhoudt qui m'a transmis cette référence.

75. CLAUDE LÉVI STRAUSS, *L'Homme nu*, *op. cit.*, p. 468 ; HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 28, 32 ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 10, (1636), p. 209 ; VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 160 ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 60 (1675-1677), p. 150-152 ; France. AN. Colonies C11A, 45 f. 169-170, *Abrégé de la vie et coutumes des Sauvages du Canada* (1723).

surcroît, il se blottit dans sa maison tout l'hiver comme le fait Homme. Voilà pourquoi dans les récits mythiques, Ourse a pu adopter des enfants d'humains<sup>76</sup>.

Au-delà de ce rapport particulier au loup et à l'ours, le chien serait, pour l'ensemble des animaux, une menace. Dans la mythologie des Penobscots, un sous-groupe abénaquis, le héros fondateur aurait, avant que l'homme n'apparaisse, réuni les animaux pour savoir quel serait leur comportement quand l'homme viendrait vivre parmi eux :

Le héros questionna les diverses espèces d'animaux. L'original (...) déclara qu'il allait fuir. L'écureuil roux menaça qu'il transporterait un homme dans l'arbre le plus proche et lui grignoterait la tête. En ce temps l'écureuil était aussi gros qu'un original, mais à la suite de cette menace le héros le saisit et le fuma jusqu'à ce qu'il rétrécisse à sa taille actuelle, devenant ainsi nullement menaçant mais, certes d'esprit tout aussi peu soumis. Les autres bêtes partirent rageuses, tout en se secouant et en disant que l'homme serait trop pauvre. Finalement un animal se leva et offrit de vivre avec l'homme, de partager sa pauvreté. C'était le chien. Alors, le héros, après avoir remercié le chien, parla aux autres et ordonna que tous les animaux qui étaient partis en se secouant devraient désormais craindre non seulement l'homme, mais également le chien. Depuis ce temps, l'homme et son compagnon canin ont maintenu leur partenariat de chasse<sup>77</sup>.

L'homme apparaissait « pauvre » c'est-à-dire dépourvu et faible face aux autres animaux, mais depuis que le chien a quitté le monde des animaux pour aller vivre avec l'homme, le rapport est renversé et désormais, ensemble tous deux sont menaçants.

## Proximité ou promiscuité

Accompagnons nos hôtes amérindiens dans leurs wigwams et leurs maisons longues, tels que les missionnaires y décrivent, au XVII<sup>e</sup> siècle, la vie des humains avec les chiens et que, dans les wigwams particulièrement, les Amérindiens la partagent depuis des millénaires. Il s'agira pour le lecteur de voir la pertinence ou non de notre brève présentation de l'univers mythique pour la compréhension de la vie quotidienne. Nous verrons du même coup comment les missionnaires réinterprètent leurs observations du même environnement dans leur propre système de pensée.

76. CLAUDE LÉVI STRAUSS, *L'Homme nu*, *op. cit.*, p. 467-468 ; RÉMI SAVARD, *op. cit.*, p. 79-80 ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 60, (1675 – 1677), p. 150-152 ; France. AN. Colonies, C11A 45 f. 169-170, *Abrégé de la vie et des coutumes des Sauvages du Canada* (1723).

77. FRANK G. SPECK, *op. cit.*, (notre traduction).

Entrons au petit matin dans l'espace exigu d'un wigwam où habitaient le père Lejeune au cours de l'hiver 1634-1635 avec ses hôtes, une famille innue. Le campement était situé dans les Appalaches à l'est de Rivière-du-Loup :

Pour les chiens, j'ai dit être l'une des incommodités des maisons des Sauvages, je ne sais si je les dois blâmer : car ils m'ont rendu parfois de bons services, vrai qu'ils tiraient de moi la même courtoisie qu'ils me prêtaient, si bien que nous nous entraïdions les uns les autres, faisant l'emblème de « *mutuum auxilium* », ces pauvres bêtes ne pouvant subsister à l'air, hors la cabane se venaient coucher tantôt sur mes épaules, tantôt sur mes pieds, et comme je n'avais qu'une simple catalogne pour me servir de matelas et de couverture tout ensemble, je n'étais pas marri de cet abri, leur rendant volontiers une partie de la chaleur que je tenais d'eux : il est vrai que comme ils étaient grands et en grand nombre, ils me pressaient parfois et m'importunaient si fort, qu'en me donnant un peu de chaleur, ils me dérobaient tout mon sommeil, cela était cause que bien souvent je les chassais, en quoi il m'arriva certaine nuit un trait de confusion et risée : car un Sauvage s'étant jeté sur moi en dormant, moi croyant que ce fut un chien, rencontrant en main un bâton, je le frappe m'écriant, *Aché, Aché*, qui sont les mots dont ils se servent pour chasser les chiens, mon homme s'éveille bien étonné pensant que tout fut perdu ; mais s'étant pris garde d'où venaient les coups : tu n'as point d'esprit, me dit-il, ce n'est pas un chien, c'est moi : à ces paroles je ne sais qui resta le plus étonné de nous deux, je quittai doucement mon bâton, bien marri de l'avoir trouvé si près de moi.

Retournons à nos chiens, ces animaux étant affamés, d'autant qu'ils n'avaient pas de quoi manger non plus que nous, ne faisaient qu'aller et venir, rôder partout dans la cabane : or comme on est souvent couché aussi bien qu'assis dans ces maisons d'écorce, ils nous passaient souvent et sur la face et sur le ventre, et si souvent, et avec telle importunité, qu'étant las de crier et de les chasser, je leur donnais la liberté de passer par où ils voudraient. (...) c'est de là que provenait la grande incommodité que nous recevions de ces animaux, qui portaient le nez dans nos écuelles plutôt que nous n'y portions la main<sup>78</sup>.

Bien que plus spacieuses qu'un wigwam, les maisons longues des Hurons demeuraient exigües compte tenu de la taille des lignages qui les habitaient. En voici un instantané en 1639-1640 :

si vous allez les trouver dans leurs cabanes (...) vous y trouverez une petite image de l'enfer, n'y voyant pour l'ordinaire que feu et fumée, et des corps nus deçà et delà noirs et a demi rôtis, pèle mêlés avec les chiens qui sont aussi chéris que les enfants de la maison, et dans une communauté de lit, de plats et de nourriture avec leurs maîtres. Tout y est dans la poussière, et si vous entrez dedans, vous ne serez

78. R. G. THWAITES, *op. cit.* t. 7, (1634-35), p. 42-44 ; voir aussi *ibid.*, t. 27, (1642-45), p. 24 ; t. 65, (1696-1702), p. 42-43 ; FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 673.

pas au bout de la cabane que vous serez tout couvert de noirceur de suie, d'ordure et de pauvreté<sup>79</sup>.

D'autres observateurs, des missionnaires sauf exception, parce qu'ils partageaient la vie de leurs ouailles, écriront aussi que vivre parmi les « Sauvages », c'est : « vivre pêle-mêle autant parmi les chiens que les hommes, et voir, quand il y a de quoi à manger, leur ouragan léché par les chiens sur le pelage desquels ils s'essuient les mains<sup>80</sup> ».

Les missionnaires reconnaissent à la fois la nécessité et l'embarras des chiens, mais cette proximité est pour eux synonyme de transgression de la frontière devant séparer le règne animal de celui des humains. Vivre chez les Amérindiens et leurs chiens, c'est reculer dans un état primitif de confusion. À cet égard l'anecdote du père Lejeune dont il rit en même temps qu'il la raconte est significative : la confusion est telle qu'il a lui-même confondu humain et animal. Enfin, se dégagent de ces descriptions des connotations de pauvreté, de saleté et de lubricité.

Nos sources nous informent donc de la mutuelle dépendance humain/chien pour la chaleur, pour la nourriture, nous y reviendrons à propos de la chasse. Il est aussi question de rivalité pour l'espace, la nourriture et la chaleur. D'autres comportements et rapports des chiens avec les humains nous sont connus et doivent absolument être pris en compte pour comprendre la dynamique dans les wigwams et dans les maisons longues, cela même si les sources historiques en parlent peu ou, généralement, pas du tout. Pour éviter tout anachronisme, ici, il importe de ne pas interpréter le rapport ancien des humains aux chiens à partir de notre monde de chiens compagnons, généralement castrés vivant dans un espace domestique aseptisé et jamais aussi exigü qu'un wigwam ou qu'une maison longue.

Nous avons déjà souligné le comportement coprophage du chien qui mange également dans l'écuelle de son maître. Il s'agit d'un repoussoir. Le chien est également hiérarchique. Son maître était toujours un homme, un chasseur. Le chien cherche toujours à monter dans la hiérarchie de la meute, à se rapprocher du maître et à prendre sa place dès qu'il est absent. Contrairement aux animaux sauvages et spécifiquement au loup, le chien mâle a une pulsion sexuelle constante. La chienne a deux périodes de chaleurs par année, contrairement à la louve qui n'en a qu'une. Les chiens mâles sont toujours attirés par l'odeur féminine, ils

79. R. G. THWAITES, *op. cit.* t. 17, (1639-1640), p. 12-14.

80. *Ibid.*, t. 27, (1642), p. 214 ; t. 65, (1696-1702), p. 42-44 ; LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 67-68 ; VAUGINE DE NUISEMENT, *Journal du voyage que M Vaugine de Nuisement, capitaine des troupes détachées de la marine a fait pendant son séjour aux Illinois, dans :* RENÉ CRUCHET, *France et Louisiane*, Baton-Rouge, Louisiana State University Press, 1939, p. 75.



sentent également les menstruations et cherchent l'occasion de mettre leur museau sur le sexe des femmes. Cela s'observe dans nos maisons à la prédilection des chiens mâles non castrés pour les sous-vêtements féminins. Il n'y a pas si longtemps dans l'Arctique, là où il y avait des chiens en liberté, les femmes menstruées tenaient un bâton lorsqu'elles sortaient dehors. Enfin, le chien ne reconnaît pas sa filiation, la mère et le fils, le père et la fille, pouvant s'accoupler. En somme, le chien dont la pulsion sexuelle est constante ne connaît pas l'interdit de l'inceste, cherche à prendre la place de l'homme qui est son maître et il est attiré par le sexe des femmes, attirance attisée depuis des millénaires par la cohabitation dans la promiscuité. Dans cette perspective le mythe du couple de la femme et du chien dans le chaos primordial et de son renversement par l'homme qui instaure le couple homme-femme et le tabou de l'inceste fait pleinement sens. Si les missionnaires interprètent le rapport humain/chien sur le mode de la sauvagerie, les Amérindiens devaient le vivre sur le mode de la réalisation et de la vérité du mythe de leur ordre social.

Voyons maintenant comment dans différentes sphères de la vie sociale peuvent s'appliquer les principes d'analyse du mythe et quelle interprétation en offrent les Européens.

## La chasse

Commençons par la chasse avec cette observation, probablement de l'intendant Raudot au début du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Ils regardent les ours, le castor et le loup comme des corps animés d'un esprit raisonnable et ne tuent jamais de loup sans invoquer le Grand Esprit et lui sacrifier ; à l'esprit ou dieu des ours, ils lui offrent et attachent à un poteau tous les ossements de la tête de l'ours après en avoir mangé la viande, pour disent-ils, par ce moyen plaire à ce Dieu des ours sans quoi ils ne pourraient plus tuer. Pour le castor ils croyaient que c'est un esprit raisonnable comme un homme mais que c'est dommage que le grand Esprit ne leur ait pas permis de parler<sup>81</sup>.

On voit à cette citation que la chasse (et en général la prédation) est une entreprise religieuse parce qu'elle met le chasseur en rapport avec des animaux habités d'un esprit, chacune des espèces relevant d'un maître avec lequel il faut maintenir l'alliance. En effet, dans cette représentation ancienne de la chasse, c'est moins le chasseur qui abat l'animal que l'animal qui se donne au chasseur par générosité et compassion. Le chasseur doit donc demeurer en relation avec l'esprit de l'animal par la séduction et la coercition magique. Ainsi, il y aura « lu » sur une

81. France. AN, Colonies, C<sup>1</sup>A 45, f 169 – 170. *Abrégé de la vie et Coutumes des Sauvages de Canada* [1723].

omoplate de caribou retirée du feu (scapulimancie) les déplacements futurs de sa proie, il aura jeûné, rêvé<sup>82</sup>. D'autres rituels suivront la capture et la consommation de sa proie; seul leur respect permettra la réincarnation, dans un autre individu de la même espèce, de l'âme de l'animal abattu, renouvelant ainsi la générosité des esprits.

Les chiens étaient principalement dressés pour la chasse à l'ours, à l'orignal et au castor. Une meute de chiens s'avérait particulièrement utile à harceler jusqu'à épuisement l'orignal empêtré dans la neige profonde ou encore l'ours. La bête abattue, on en nourrissait les chiens des entrailles mais en aucune occasion, en aucun temps ne devrait-on donner des os aux chiens. De surcroît, il fallait retourner à l'eau, les os de poisson et attacher aux arbres, hors d'atteinte des chiens, les crânes (non pas les têtes) des ours des castors et des cervidés. L'arbre représentait l'axe vertical du monde vers la voie lactée et les territoires célestes des héros fondateurs, Tsakapesh, l'Oiseau-Tonnerre et autres d'où provient la réincarnation de la vie. Ainsi, par ce rituel funèbre, l'âme de l'animal tué se réincorporera-t-elle dans un autre individu de même espèce<sup>83</sup>.

L'anthropologue Speck qui observe toujours cette coutume chez les Innus du début du XX<sup>e</sup> siècle et en demande l'explication, obtient des chasseurs des réponses analogues à celles données aux missionnaires de la Nouvelle-France: les os sont indigestes, ils rendent les chiens malades, leur brisent les dents et de surcroît cela irrite « les esprits de ces animaux qui empêcheraient qu'une autre fois la chasse ne fut heureuse<sup>84</sup> ». Et le professeur rationaliste du Séminaire de Québec au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le père Charlevoix d'ajouter: « mais je crois que cette raison est venue après coup: et c'est ainsi que la superstition a souvent pris la place des causes naturelles, à la honte de l'esprit humain<sup>85</sup> ». Pour leur part, les chasseurs innus proposaient à Speck une explication plus détaillée: les animaux sauvages percevaient comme la dernière ignominie de voir les chiens croquer, dévorer et se battre pour leurs os<sup>86</sup> puisque le chien, un animal comme eux-mêmes, serait devenu un traître à son règne en vivant aux cotés de l'homme, il l'aide à suivre leurs traces et à les abattre<sup>87</sup>. C'est Speck qui a fait le rapprochement entre ces réponses et le mythe penobscot sur la venue de l'homme parmi les animaux et son association avec le chien. Serait-ce en référence au mythe de l'ordonnan-

82. RÉMI SAVARD, *op. cit.*, p. 158, PHILIPPE DESCOLA, « Le commerce des âmes », *loc. cit.*

83. GABRIEL SAGARD, *op. cit.* p. 88-89 [128-129]; RÉMI SAVARD, *op. cit.*, p. 148-149; ELISABETH TOOKER, *op. cit.*, p. 67; FRANK G. SPECK, *op. cit.*

84. FRANK G. SPECK, *op. cit.*; FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 276.

85. *Ibid.* p. 277.

86. FRANK G. SPECK, *op. cit.*

87. *Ibid.*

cement du monde avec la geste de ce géant fondateur primordial qui déchire le chien lançant ses entrailles pour engendrer les poissons, sa chair pour engendrer les animaux terrestres et sa peau pour engendrer les oiseaux? D'autant que le chien semble défini par sa chair comme l'homme, non pas par ses os comme le loup et que sa chair est molle comme celle des poissons<sup>88</sup>? L'essentiel est ailleurs : l'important n'est pas que les chiens mangent ou non les entrailles, les os, la chair. Dans le sillage de Mistapeu, il est obligatoire que le pourvoyeur de nourriture ne mange pas les mêmes parties de l'animal que les humains. Ainsi le chasseur échappe-t-il à la menace d'être dévoré par les chiens, ensuite cela oblige le chien, à titre de pourvoyeur de nourriture, de remettre à son maître ce qu'il attrape, et enfin, le rituel funéraire d'exposition des os s'en trouve assuré pour la réincarnation des animaux, comme l'évoquait l'incapacité pour Tsakapesh, en l'absence de leurs ossements, de faire revivre ses parents. Par ces pratiques les chasseurs, littéralement, vivaient donc leurs mythes<sup>89</sup>.

Pour les Européens, le système digestif (estomac, intestin grêle, gros intestin) des animaux des bois n'était pas comestible, mais il n'en était pas de même des Amérindiens qui consommaient l'estomac et son contenu de même probablement que le duodénum. Écoutons le père Louis Nicolas et son petit exposé de relativisme culturel à cet égard :

On se sert dans les pays des Virginiens de toute la curée pour faire festin, et pour assaisonner du fiant (fiente) toute la chaudière, aussi ils ne nettoient point ni la panse, ni les tripes de l'animal disant que tout ce qui est dedans n'est que brout ou de l'herbe cuite de l'animal, et que les Français sont bien plus ridicules qu'eux lorsqu'ils mangent de l'herbe crue en salade, ou cuite dans le pot, disant qu'elle est bien plus naturelle cuite dans l'estomac d'une bête qu'autrement<sup>90</sup>.

Nicolas exagère quand il écrit que l'on met dans la chaudière toute la curée, et il identifie à tort à de la fiente le contenu des débuts du tube digestif. Si cependant cette première partie pouvait faire partie de l'alimentation humaine, cela par contre confirmait encore une fois les chiens dans la vérité du mythe, celui des Innus avec Mistapeu dans l'enfant couvert de poux, celui des Pieds-Noirs, où la femme adultère avait condamné le chien à être coprophage.

L'incompréhension culturelle est manifeste lors des festins rituels à tout manger, cela veut dire à l'excès, en signe de gratitude à la bête qui s'était offerte. Les missionnaires y voyaient la Gourmandise personnalisée :

88. NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 90; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 10 (1636), p. 209.

89. HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 28; NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 90; JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, *op. cit.*, vol. 2, p. 189; RÉMI SAVARD, *op. cit.*, 89-92.

90. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 84; voir aussi GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 220 [312].

Le 9 du mois d'avril [1637], un Sauvage admiré de ses gens pour être grand mangeur, nous rencontrant le père de Quen et moi [Lejeune] dans les cabanes se voulut vanter de ses prouesses de gueule. J'ai disoit-il mangé en un festin la longueur de deux brasses (4 mètres) de graisse d'ours, large de plus de quatre doigts. Il s'imaginait que nous l'admirerions, mais il fut bien étonné quand nous lui repartîmes qu'il se glorifiait d'être devenu loup, c'est la gloire d'un loup et non d'un homme, lui dîmes-nous, de manger beaucoup. Si tu disais que tu as fait artistiquement un canot, un loup ne te disputerait pas cette louange; mais tu te glorifies de manger, tu es moins qu'un loup et qu'un chien. Tous les autres se mirent à rire et mon pauvre homme demeura tout confus<sup>91</sup>.

L'observation est juste quant à la capacité, grâce à leur estomac qui se distend beaucoup, du loup et du chien de manger beaucoup d'un seul coup et de résister longtemps au jeûne. Cependant, les missionnaires combattent ici deux croyances amérindiennes. Ils dénoncent d'abord un rituel jugé païen d'action de grâces au maître des animaux, mais plus fondamentalement, ils combattent l'idée d'une essence spirituelle commune des hommes et des animaux, ce qui est radicalement antithétique au monothéisme et à la conviction de la légitime domination de l'homme sur la nature<sup>92</sup>.

Les retours de chasse prêtaient aux récits des prouesses et du courage des chiens les plus hardis pour arrêter dans les neiges l'original « par le bout du mufle », pour résister à la proie qui les secoue rudiment sans lâcher prise avant que le chasseur ne l'abatte. Mais, il arrive que l'original sorte victorieux et écrase et le chien et le chasseur<sup>93</sup>. Et que dire de Ouaitit dont le chasseur raconte la perte à son retour fructueux d'une chasse à l'ours ?

Il raconta la mort d'un chien, qu'ils croyaient avoir été dévoré par un ours, si pathétiquement, que vous eussiez presque cru qu'il parlât de la mort d'un des braves capitaines du pays; il loua son courage à poursuivre l'ours, et à lui faire tête, il ajouta que l'ayant perdu de vue, et l'ayant suivi longtemps à la piste, jusqu'à une petite rivière, il s'était enfin arrêté et avait dit, en fichant sa hache en terre: Quoi donc, Ouaitit (c'était le nom du chien) es-tu mort? Voilà ma hache que je risque avec toi. Celui à qui était le chien écoutait ce discours avec un cœur si saisi qu'il eut trompé ceux qui eussent ignoré le sujet de sa douleur. Ah! il est vrai (disait-il) que j'aimais fort Ouaitit, j'avais résolu de le garder avec moi toute sa vie, il n'y avait point de songe qui fut capable de me porter à en faire festin, pour rien au monde je ne l'eusse donné, et encore me serait-ce maintenant quelque consolation, si on m'avait apporté un petit ours qui put prendre sa place, et porter son nom<sup>94</sup>.

91. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 12, (1637), p. 146-148.

92. FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 300.

93. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 67.

94. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 14, (1637-1638), p. 32-34.

Voici donc, Ouatit intégré dans la société humaine, il porte un nom et, à cet égard, en avoir fait festin aurait conduit à de l'anthropophagie, plus spécifiquement, à la marge de l'interdit du cannibalisme à l'intérieur de sa communauté. Son maître pourrait trouver une consolation à le remplacer par un ourson, cet humain primordial devenu animal, le plus intelligent des animaux, mais cette perte fut bien plus grande que celle d'un ours, elle équivalait à la perte d'un grand capitaine du pays, hier un chien, le voilà brave guerrier.

## Les chiens ont le goût du dieu Mars

« Toutes les fois que les Indiens veulent aller à la guerre [ils] gave[nt] les chiens pour les festins, et pour les sacrifier, ils sont disent-ils du goût du dieu Mars, qu'ils appellent Ouskiriaguetté/le dieu foudroyant de la guerre, de la fureur des armées<sup>95</sup>. Le père Nicolas ne s'y trompe pas en associant chien et guerre sauf qu'il demeure sous le paradigme européen de la guerre avec l'affrontement d'armées de principautés ou d'États nationaux. Dans le nord de l'Amérique, la guerre prolonge plutôt la chasse comme mode de prédation où la consommation des animaux permet de se nourrir, de se vêtir, de se loger pour le maintien et la production de la vie. L'ennemi n'apparaît pas comme un humain mais comme un gibier que l'on transforme soit en sa propre chair pas anthropophagie rituelle soit en captif dans une position au moins temporairement analogue à celle du chien dans la société<sup>96</sup>. Toute guerre est horriblement cruelle mais ses formes changent selon les cultures. Nous avons déjà souligné le rôle tactique des chiens dans la défense des villages et la poursuite de l'ennemi, voyons maintenant leur fonction symbolique.

Un festin solennel de chien précédait toujours le départ à la guerre. D'autres viandes pouvaient s'ajouter au bouillon de la marmite, tels de l'ours ou de l'original, ou pour les Français, dans les festins à l'intention de leurs alliés, du bœuf ou du mouton. Au cours de ce rituel, l'on présentait une tête de chien cuite à chacun des guerriers qui se préparait ainsi à affronter ses « chiens d'ennemis », en même temps que la chair du chien leur était source d'une bravoure analogue à celle du chien qui ira jusqu'à se faire mettre en pièces pour défendre son maître. En Louisiane, l'on mangeait du chien pour suivre le chef de guerre comme le fait le chien et du chevreuil pour gagner son agilité, tandis que l'on s'abstenait du bœuf (bison) qui « appesantit » et du poisson qui « ramollit »<sup>97</sup>.

95. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 68.

96. DENYS DELAGE, « War and the French-Indian Alliance », *European Review of Native American Studies*, 5, 1, (1991), p. 15-20.

97. NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 15-16; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 67, (1716-1727), p. 202; ROLAND VIAU, *op. cit.*, p. 90; LOUIS ANTOINE DE BOUGAINVILLE, *Écrits sur le Canada : mémoires*

Si ces manières étaient généralisées chez les Algonquiens et les Iroquoiens, elles ne faisaient pourtant l'unanimité ni chez ces peuples, ni chez leurs voisins : mets rare et délicieux pour les Hurons, cela était jugé honteux des Montagnais<sup>98</sup>. Alors que les guerriers parcouraient leurs villages pour attraper des chiens, les Illinoises gardaient closes les portes de leurs cabanes pour épargner leurs chiens<sup>99</sup>. Enfin, Nicolas Perrot écrit que des Sioux ne sont pas anthropophages parce qu'ils mangent ni chien ni chair d'homme ce qui nous informe de leur similarité de chair et que leur consommation peut relever directement ou métaphoriquement de l'anthropophagie<sup>100</sup>. L'on considérait également l'aboïement du chien comme un augure de guerre : un aboïement extraordinaire communiquera la terreur-panique aux guerriers<sup>101</sup>.

À l'inverse, si le comportement d'un guerrier risquait de déclencher une guerre à laquelle on s'opposait, on pouvait lui jeter un chien comme ersatz afin qu'en le déchiquetant il apaise sa colère<sup>102</sup>. À un guerrier ayant fait le cauchemar de sa capture et de sa torture, pour le libérer de ce destin, on pratiquait un simulacre de torture sur un chien assommé puis grillé comme un captif torturé par le feu et enfin mangé comme un captif<sup>103</sup>. En Louisiane, tuer un chien à l'ennemi équivalait à tuer un ennemi si l'on rapporte « la peau de la tête du chien (...) comme si c'était la chevelure d'un ennemi<sup>104</sup> ». Et puis, toujours en Louisiane, un commandant britannique et quelques hommes sont mis à mort « par les sauvages qui lui ont enfoncé de la terre dans la bouche, en lui disant : chien, puisque tu es si avide de terre, rassasie-toi<sup>105</sup> » et, l'horreur malheureusement pas exceptionnelle : des femmes enceintes éventrées dont les fœtus sont donnés aux chiens<sup>106</sup>. Enfin, nous savons que les autorités coloniales françaises et anglaises offraient sous forme de présents, des primes pour les scalps que leurs alliés Amérindiens prenaient à

---

– *Journal – lettres*, présentés par Roland Lamontagne, Sillery, Pélican, 1993, p. 31 ; FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 478 ; JEAN BERNARD BOSSU, *op. cit.*, p. 112-113.

98. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 9, (1636), p. 110.  
 99. VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 403.  
 100. NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 90.  
 101. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 68 (1730), p. 146, lettre du PÈRE LE PETIT, missionnaire au père d'Avaugour, Procureur des Missions d'Amérique septentrionale. À la Nouvelle Orléans, 12 juillet 1730.  
 102. FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 701 ; voir aussi CLAUDE-CHARLES LE ROY BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *op. cit.*, p. 308 - 309.  
 103. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 23, (1642-1643), p. 171-172.  
 104. JEAN BERNARD BOSSU, *op. cit.*, p. 112-113.  
 105. *Ibid.*, 2<sup>e</sup> partie, p. 109.  
 106. Louisiana State University, Papiers Pradel, boîte 1 f 1, no 10. Pradel à sa mère. À la Nouvelle-Orléans le 22 mars 1730.

leurs ennemis; or parmi ces présents, on offrait, en Louisiane des couvertures de poil de chien. Il en était de même au Canada puisque, comme nous le savons, les Amérindiens en disposaient également<sup>107</sup>.

Au captif mis à la torture au cœur du village, on offrira de la viande de chien qu'il acceptera de consommer. Pour assurer son destin<sup>108</sup>? Au terme, la dépouille du captif sera jetée à l'eau ou encore, dans un champ, laissée aux corbeaux et aux chiens, sa tête pourra être offerte « au plus malotru » des guerriers sous l'œil parfois horrifié des villageois. Tête de chien du départ à la guerre et tête de captif complétant le cycle<sup>109</sup>? Mais le plus significatif ici, pour reprendre une hypothèse de Frédéric Laugrand et Jarich Oosten à propos des Inuits, ce n'est peut-être pas la mise à mort mais la désintégration du tout en morceaux comme dans le mythe chipewyan où le géant déchire Chien pour lancer les morceaux dans l'eau, sur terre dans les airs<sup>110</sup>. Le captif mange du chien et est mangé par les chiens. Chien et captif tous deux bouillis et mangés<sup>111</sup>. Des captifs par contre, tout en ayant subi la torture, échappaient à la mort. Dans les sociétés d'agriculture telle celle des Iroquois, surtout après l'écroulement démographique subséquent aux épidémies, des captifs étaient déçus et traités en esclaves; tués, ils n'étaient qu'un chien mort<sup>112</sup>. D'autres étaient adoptés, ils s'intégraient dans leur nouvelle société. Il en était de même des enfants des captifs qui n'avaient jamais été affranchis de l'esclavage. Si les hommes et les animaux partagent la même essence spirituelle, mais se distinguent par des formes différentes, qu'en est-il des différences entre les peuples non apparentés par l'alliance? Ils auraient l'apparence des hommes, mais n'en seraient pas?

## Pendus, cuits, ligotés

Après ce pénible détour par l'horreur, où nous avons cerné la place du chien dans les rapports entre sociétés en guerre, attardons-nous à sa place à l'intérieur d'une société à travers les différents rituels qui y marquent la vie. Les observateurs européens nous ont laissé de nombreux témoignages de « sacrifices » de chiens, généralement d'abord mis à mort puis pendus à de grandes perches, mis à la

107. Newberry Library, Ayer MS530 f 62 *Relation de la Louisiane*; France. AN, Colonies C13B 1 f.132. Crémont au ministre. Mobile, le 23 décembre 1731; JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, *op. cit.*, t. III, p. 28.

108. ELISABETH TOOKER, *op. cit.*, p. 35; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 13, ( 1637 ), p. 42-46.

109. ELISABETH TOOKER, *op. cit.*, p. 39; ROLAND VIAU, *op. cit.*, p. 92-93, 178.

110. FRÉDÉRIC LAUGRAND ET YARICH OOSTEN, « Canicide and Healing. The Position of the Dog in the Inuit Culture of the Canadian Arctic », *Anthropos*, n° 97 (2002), p. 89-105.

111. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 26, (1642), p. 44.

112. *Ibid.*, t. 43, (1656 – 1657), p. 292-294; ROLAND VIAU, *op. cit.*, p. 39, 187.



chaudière, noyés, ligotés et offerts au soleil. Les occasions étaient multiples : maladies, mortalités, fêtes des morts, traversée dangereuse de rapides, célébration de l'année nouvelle. Écoutons encore une fois le père Louis Nicolas qui nous dit qu'« on pend aussi force chiens sur des grands mats [...] qu'on pèle depuis le bas jusqu'en haut, pour les sacrifier à Kiigouké, le dieu du jour qui est le soleil, on en voit quelquefois plus de 20 ou 30 en même endroit<sup>113</sup> ». Retenons le nombre et deux détails significatifs : le grand mat est pelé de son écorce, évocation métonymique du bâton de marche du héros fondateur qui a ordonné le monde au détriment du chien et qui, de ce grand bâton, a tracé rivières et lacs avant de se retirer dans le soleil. En temps normal le nombre de chiens ainsi pendus « jusqu'à corruption<sup>114</sup> » devait être bien moindre, éventuellement un, deux ou trois devant la cabane d'un malade<sup>115</sup>, mais par grande épidémie comme à Kaskaskia en 1712, les survivants « immolèrent jusqu'à quarante chiens qu'ils portèrent au haut d'une perche en chantant, en dansant et en faisant mille postures extravagantes. La mortalité ne cessait pas pour tous ces sacrifices<sup>116</sup> ». Apparaît alors le doute chez ces malheureux parce que, comme on le sait, il s'agissait d'une autre de ces épidémies d'origine européenne qui frappait beaucoup plus directement les Amérindiens non immunisés que les Européens qui l'étaient davantage à cause de leurs anticorps résultant de la sélection naturelle à l'exposition millénaire à ces maladies. Personne, à l'époque, ne comprenait ces phénomènes que la science a décryptés il y a de cela à peine plus d'un siècle. À l'époque, chacun à sa manière, Amérindiens comme Européens, expliquait la maladie par l'action des forces surnaturelles. Observant que les Français meurent moins qu'eux-mêmes, les Illinois de Kaskaskia implorent, dans la logique du chamanisme, la compassion du manitou des Français. Ils ne renoncent pas pour autant à leur propre manitou, mais ils se rendent à ce qui leur apparaît une évidence : le manitou des Français est plus fort que le leur :

Le chef des charlatans s'imagina que leur Manitou, plus faible que le Manitou des Français, était contraint de lui céder. Dans cette persuasion, il fit plusieurs fois le tour du fort, en criant de toutes ses forces. « Nous sommes morts, doucement, Manitou des Français frappe doucement, ne nous tue pas tous. » Puis s'adressant au missionnaire : « arrête, bon Manitou, fais nous vivre, tu as la vie et la mort dans ton coffre, laisse la mort, donne la vie ». Le missionnaire l'apaisa, et lui promit de prendre en compte plus de soin des malades qu'il n'avait fait jusqu'alors, mais nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du village<sup>117</sup>.

113. LOUIS NICOLAS, *op. cit.*, f. 68.

114. NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 177.

115. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 53, (1669), p. 7.

116. *Ibid.* t. 66, (1712), p. 240.

117. *Ibid.*

Chiens également suspendus à de grandes perches pour apaiser le tonnerre, c'est-à-dire l'Oiseau-Tonnerre, pour se préparer aux grands voyages sur des chemins difficiles, pour affronter rapides et sauts. Généralement on cassait d'abord les têtes des chiens, mais il arrivait qu'on les suspende vivants par les pattes arrière afin que, mourant, enragés, leurs hurlements chassent les esprits malfaisants. Exceptionnellement on pouvait pendre plutôt un animal sauvage. Ornaient ces perches ou grands poteaux, des colliers de porcelaine (wampum), des épis de maïs, des peaux passées<sup>118</sup> d'originaux, de biches, de chevreuils, des couvertes, des jarretières<sup>119</sup>. Ces objets n'ont-ils pas tous une connotation mythique? Ils étaient précieux, tout particulièrement les cordons ou colliers de porcelaine (aussi rares que sacrés) parce qu'exprimant la réconciliation et l'union des humains vivant dans leur société. Chez les Iroquoiens tout spécialement, le wampum était toujours en diplomatie, comme dans le mythe, symbole d'alliance. Le tout rappelle le sort du chien primordial dont la chair dispersée sur la terre est à l'origine des animaux et, dans ce cas-ci, des plantes cultivées. Il en va de même de ces couvertes, jarretières et autres ouvrages que les femmes font de leurs mains, « n'ayant rien de cher quand il est question de sacrifier et [d'ajouter notre observateur] cela reste en pure perte car un Sauvage n'oserait pas toucher à un sacrifice<sup>120</sup> ».

Soulignons ici la proximité des femmes qui offrent avec le chien, ce qu'elles fabriquent de plus beau, de même que le point de vue « économiciste » de notre observateur, probablement un laïc qui voit dans ce rite, un pur gaspillage!

Sacrifices de chiens également mais cette fois-ci, l'animal, gueule et pattes ligotées, pierre au cou, est jeté au fond de l'eau pour que se calment les tempêtes, pour que les canots ne se fracassent pas sur les rochers, pour que la colère du manitou des profondeurs des eaux arrête la rougeole, favorise une bonne pêche, implore Michi Bichi, sorte de grand tigre sous-marin pourvu d'immenses nageoires dont le souffle produit les tempêtes. Le tabac accompagnait généralement cette offrande, mais également, à l'occasion, des vivres, des chaudières<sup>121</sup>.

118. Terme de mégisserie: peaux blanchies, c'est-à-dire dépouillées de leur poil.

119. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 64, (1689) p. 186; t. 8, (1634-1636), p. 268; VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 87; NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 19-20; FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 687-688; France. AN, colonies C 11A 45 f 169, *Abrégé de la vie et coutumes des sauvages de Canada* (1723).

120. France. AN, colonies, C11A 45 f 169-170, *Abrégé de la vie et coutumes des sauvages de Canada* (1723)

121. VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 286-287, 328; JACQUES RAUDOT, France. AN, Colonies C11A-122 f. 7v-8 [Raudot?] s l nd.; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 50 (1664), p. 286; NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 20; A.F. CHAMBERLAIN, *Notes on the History, Customs and Beliefs of the Mississaguas*, Cambridge, s.e. 1888 p. 157.

Pas de festins sans chien à la chaudière, accompagné ou non d'autres viandes. Donc du chien bouilli, mais également un chien rôti, peut-être alors qu'il s'agit de s'adresser spécifiquement à un esprit<sup>122</sup> ? Le chien est également associé aux songes et aux désirs sous forme de sacrifice ou de présents. Ainsi, un chef algonquin, apostat et malade du nom de 8mosolisc8chie<sup>123</sup> (la Grenouille) renonce-t-il à la prière des chrétiens pour guérir et exige-t-il pour sa guérison, qu'on lui procure la satisfaction de trois désirs : 1) un chien « auquel on fera porter le nom de quelque personne de considération », 2) « un fils adoptif qui s'appelle 8isanté, il voulait dire (votre santé) ayant appris ce mot des Français » et 3) un festin à tout manger<sup>124</sup>.

De même, à la grande fête huronne des fous, l'Ononhouaroia, sorte de carnaval de trois jours d'inversion du monde, d'expression des désirs et de décodage des songes, le plus souvent à des fins curatives, tandis que des fêtards renverseront pots et assommeront les chiens, d'autres, malades, demanderont et obtiendront les plus beaux présents : couteaux, pétunoir, chien, peau, canot, etc.<sup>125</sup>. Chez les Chipewyans, le mari d'une femme enceinte n'allait pas tuer un chien errant de peur que le bébé naisse difforme<sup>126</sup>. Le chien semble donc une médecine du cœur et du corps. À l'autre bout de la vie lorsqu'il n'a plus d'espérance de guérison, le malade annonce stoïquement sa mort prochaine, récite sa propre oraison funèbre, conseille ses enfants puis ordonne un festin de « tout ce qui reste de provision dans sa cabane » :

« Pendant ce temps-là, on égorge tous les chiens qu'on peut attraper, afin que les âmes de ces animaux aillent donner avis dans l'autre monde qu'un tel va bientôt partir pour s'y rendre, et tous les corps se mettent dans la chaudière pour renforcer le festin »<sup>127</sup>.

D'autres chiens accompagneront la dépouille dans sa sépulture que l'on pourra continuer de « nourrir » de viande de chien<sup>128</sup>. Au cours des grandes épidémies, les survivants n'arrivant pas à enterrer leurs morts, les chiens les dévo-

122. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 13, (1637) p. 30 ; t. 17, (1639), p. 164 ; ELISABETH TOOKER, *op. cit.*, p. 96 ; VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 305.

123. Le signe : « 8 » se prononce : « ou ».

124. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 31, (1647), p. 262 - 264.

125. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 196 [281] ; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 17, (1639- 40), p. 176 ; t. 23, (1642), p. 53-93.

126. HENRY S. SHARP, *op. cit.*, p. 27-28.

127. F-X DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 725 ; voir aussi R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 3, (1611-1616), p. 126 ; G. SAGARD, *op. cit.*, p. 162 [232- 34].

128. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 8, (1634-1636), p. 266 ; F-X. DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 728.

raient<sup>129</sup>. Aux deux décennies environ, lors de la cérémonie de la grande fête des morts de ré-ensevelissement des sépultures individuelles dans une fosse commune, les mêmes rituels avaient cours, à plus grande échelle<sup>130</sup>.

Rappelons enfin la grande cérémonie iroquoise de sept jours du retour de la lumière et de la chaleur à l'équinoxe d'hiver (le nouvel an), au terme de laquelle, au milieu de danses et lors d'une grande procession, l'on porte un chien mis à mort, jambe et museau garrottés, décoré de rubans et de plumes, de cordons de porcelaine pour le brûler avec la fumée du tabac. Rite propitiatoire de renouvellement d'alliance où le chien intercède auprès du soleil. Le chien n'est pas ici bouc émissaire parce qu'il ne porte pas les péchés, il assure, par sa fidélité et sa loyauté le renouvellement du covenant<sup>131</sup>.

## Chrétiens-païens

Les missionnaires ne s'y trompaient pas en identifiant la composante religieuse, à leurs yeux païenne, de tous les rituels auxquels le chien était associé. Dès 1610, ils tentaient, évidemment sans succès, d'interdire de tuer les chiens, ils renversaient les perches aux chiens pendus, les remplaçant par la croix<sup>132</sup> et opposaient l'efficacité curative de l'eau bénite. La stratégie la plus efficace s'avèrera, chez les Hurons particulièrement, à inciter leurs ouailles à ne pas participer aux fêtes et cérémonies impliquant le chien, mais c'était au prix d'une rupture des néophytes avec leur communauté<sup>133</sup>.

## Beaucoup de chiens ?

Nous comprenons maintenant les missionnaires qui écrivaient que les Amérindiens se nourrissent de chiens « comme on fait des moutons en France<sup>134</sup> ». Il y en avait beaucoup et chez les Hurons, communauté concentrée d'au moins 20 000 habitants, à part le chien, on mangeait très peu de viande, peut-être cinq

129. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 16 (1639), p. 216; ROLAND VIAU, *op. cit.*, p. 61.

130. NICOLAS PERROT, *op. cit.*, p. 38; VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 283-284.

131. GABRIEL SAGARD, *op. cit.*, p. 197 [154]; R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 8 (1634-1636), p. 124; L. H. MORGAN, *The League of the Iroquois*, Boston, Gould Lincoln, 1972 [1851], p. 183-216; CLAUDE LÉVI-STRAUSS, *L'homme nu...op. cit.*, p. 468-469.

132. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 1, (1610), p. 213; t. 60, (1675-1677), p. 218, 226-228, t. 64, (1689-1695), p. 186.

133. *Ibid.*, t. 17, (1639-40), p. 164-172; t. 31, (1647), p. 262-264.

134. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 7, (1634- 1635), p. 222.

ou six fois par année<sup>135</sup>, la diète reposant sur l'agriculture et en second lieu sur la pêche. Il fallait donc beaucoup de chiens pour tous ces rituels. Les chiennes en avaient deux portées par année et il semble bien qu'on ne tuait pas les chiots. Kohl le dit explicitement<sup>136</sup> et les jésuites le suggèrent en écrivant que dans les maisons longues, les chiens « sont aussi chéris que les enfants<sup>137</sup> ». Certes, ils ne disent pas spécifiquement les chiots, mais ne pouvons-nous pas le déduire, par l'attention portée aux jeunes chiots lorsque la chienne meurt et, autour de nous, dans nos sociétés contemporaines, par cette réaction aussi spontanée qu'affectueuse des enfants à prendre soin des petits chiots quand, ce qui est devenu rare, la chienne de la maison n'a pas été stérilisée ? Ensuite, jamais les sources ne parlent d'élimination des chiots. Il est donc raisonnable de penser que l'on ne réduisait pas la taille des portées de la même manière que les bergers ne sacrifient pas les agneaux à la naissance. En bon éleveurs, les Amérindiens devaient les laisser grandir pour s'en nourrir ensuite. Revenant à notre citation du début où un missionnaire écrivait que vivre parmi les Amérindiens c'est « vivre autant parmi les chiens que parmi les hommes<sup>138</sup> », nous pourrions ajouter que c'était analogue à habiter parmi des pasteurs, c'est-à-dire « vivre autant parmi les moutons que parmi les hommes ».

### Toujours l'Autre de quelqu'un ?

Les observateurs européens ont été étonnés des pratiques amérindiennes à l'égard des chiens, ils les ont jugées à certains égards analogues aux leurs lorsqu'ils comparaient la place du chien en Amérique à celle du mouton en Europe, mais ils ont surtout vu des pratiques païennes contraires à la foi ou, comme le père Charlevoix, des superstitions résultant de l'ignorance qu'il qualifiait de « honte à l'esprit humain<sup>139</sup> ». Cependant, ces jugements d'Européens instruits occultent l'Autre en Soi, c'est-à-dire tout l'univers des croyances et des pratiques « païennes » dans leur propre société, ne relevant donc ni du canon de la foi, ni de la raison. Nous illustrerons cela par l'exemple suivant. En 1646, un soldat français dont l'épouse est demeurée en France, est posté au Fort Richelieu sur la rivière du même nom depuis trois années. Il s'auto-accuse du crime de bestialité - à dix ou douze reprises - avec la chienne du fort appelée : « Plate ». Son témoignage conduisit à son emprisonnement de même qu'à celui de la chienne. Le soldat nia

135. *Ibid*; VERNON W. KINIETZ, *op. cit.*, p. 284.

136. L.G. KOHL, *op. cit.*, p. 37- 39.

137. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 17, (1639-1640), p. 12-14.

138. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 27, (1642), p. 214.

139. F.-X. DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 276-277.

ensuite ses gestes, déclarant qu'il s'était agi d'une « feinte », qu'il avait été suicidaire et qu'il avait fait cette fausse déclaration pour se faire pendre plutôt que de devoir se suicider, ce qu'il n'avait pas osé faire de peur de l'enfer. Le père jésuite Dupéron et le capitaine du fort, La Crapaudière, jugèrent qu'il eut fallu plutôt tuer la chienne que de l'enfermer : « et enfin, que le meilleur était de déclarer et tenir pour fol celui qui avait dit cela de lui-même<sup>140</sup> ». La chienne apparaît ici dotée de raison, complice et coupable. En tant qu'animal domestique ? En tant que femelle ?

À chaque fois que les sources nous le permettaient, nous avons dégagé les points de vue des Amérindiens. Nous en retenons deux en terminant, le premier implicite, le second explicite. Il est probable que les Amérindiens ont interprété la présence des gibets sur les places publiques des villes coloniales en rapport avec leurs perches à pendre leurs chiens, chacun interprétant la culture de l'autre à partir de la sienne. D'une manière générale, avant 1825, ni la justice criminelle française, ni l'anglaise ne se sont appliquées aux Amérindiens. Dans les cas de meurtres de colons par des Amérindiens, la peine imposée relevait largement non pas du judiciaire mais du politique c'est-à-dire des résultats des négociations entre autorités coloniales et chefs des communautés amérindiennes d'appartenance du criminel. Il y a eu dans ce contexte, des condamnations et des mises à mort, cependant ce fut sur le mode du casse tête ou le plus souvent du peloton d'exécution, les Amérindiens s'opposant systématiquement à la pendaison d'un des leurs, jugée ignominieuse. Elle l'était effectivement puisqu'en Europe elle s'appliquait au seul Tiers-État, non pas aux nobles et au clergé. Pour les Amérindiens, on peut supposer, bien que les sources ne le disent pas, que le gibet rappelait ces omniprésentes pendaisons de chiens aux grandes perches. Mourir ainsi c'était mourir comme un chien, cela n'aurait pas été convenable pour un membre de sa propre communauté d'appartenance ou d'alliance<sup>141</sup>.

Mais c'est à Paris, en 1825, que le retournement du regard de l'Autre sur Soi s'exprime le plus clairement. Un groupe de quatorze Iowas, hommes, femmes et enfants, se rendent en Grande-Bretagne à l'été 1844, puis à Paris à l'hiver 1845 où le peintre Georges Catlin les accompagne. Le roi Louis-Philippe les y accueille

140. R. G. THWAITES, *op. cit.*, t. 28, (1645-1646), p. 196-198.

141. DENYS DELÂGE ET ÉTIENNE GILBERT, « Les Amérindiens face à la justice coloniale française dans le gouvernement de Québec, 1663-1759 - I - Les crimes capitaux et leurs châtiments », *Recherches amérindiennes au Québec*, XXXIII, 3, (2003), p. 79-86 ; DENYS DELÂGE ET ÉTIENNE GILBERT, « La Justice coloniale britannique et les Amérindiens au Québec 1760-1820. II : En territoire colonial », *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXXII, 2, (2002), p. 107-117.

somptueusement en son château des Tuileries. À l'occasion de grands banquets, nos visiteurs rencontrent le tout Paris : Georges Sand, Charles Beaudelaire, Alexandre von Humboldt, Prosper Mérimée, l'ambassadeur de l'empire ottoman. Ces « Peaux Rouges » sont aussi reçus à l'Académie des Sciences, ils enchantent les Parisiens de leurs performances : danses, tirs à l'arc, jeu de balle. Ils visitent les Champs Élysées, l'Hôtel des Invalides et plus encore. Exotisme et magnificence, mais voilà que ce qui semble surprendre le plus nos visiteurs iowas, c'est le grand nombre de dames françaises qui déambulent dans les rues de Paris avec leurs chiens. Qui plus est, ces Iowas médusés se transforment en anthropologues méticuleux et rigoureux en quantifiant leurs observations pour valider un fait social à leurs yeux surprenant. Ils dressent donc la liste de ce qu'ils observent, au cours d'une journée, en regroupant par catégories et en comptant. Voici le tableau qu'ils nous ont livré :

Femmes avec un petit chien en laisse	432
Femmes avec deux petits chiens en laisse	71
Femmes avec trois petits chiens en laisse	5
Femmes avec de gros chiens - sans laisse	80
Femmes transportant des petits chiens	20
Femmes avec des petits chiens en carrosse	31

Et nos observateurs d'ajouter à leur tableau le commentaire suivant pour pondérer la valeur de leur échantillon : « et ce n'était pas une très bonne journée<sup>142</sup> ». Nous ne possédons malheureusement pas d'autres commentaires.

## Conclusion

L'histoire des chiens s'inscrit dans l'histoire générale des animaux tout autant que dans celle des humains parce que le chien est justement à la frontière du monde animal et de celui des humains dont il est l'indispensable compagnon depuis des millénaires. L'éthologie et la sociographie des chiens nous ont conduit à décrire les différentes races, leur utilité, leurs traits communs et leurs différences d'avec les chiens européens ce qui nous a incités à dégager les spécificités culturelles

142. CAROLYN THOMAS FOREMAN, *Indians abroad 1493-1938*, Norman, University of Oklahoma, 1943. p. 190-191. Je remercie Tanis Thorne de m'avoir transmis ce document.



européennes et amérindiennes du rapport au chien, mais plus fondamentalement du rapport à l'animal.

Au-delà de la description, il fallait tenter de comprendre la place du chien dans les cultures autochtones ce qui exigeait un détour par la mythologie. Chien y est un acteur non seulement primordial, mais fondateur de la société parce qu'associé, de par sa promiscuité avec Femme, au chaos du monde avant l'interdit de l'inceste, ayant été refoulé en position dominée avec l'arrivée d'Homme héros fondateur qui l'a étripé et déchiré en morceaux ; Chien est à l'origine de la vie animale dans les eaux, sur terre et dans les airs. Par contre Chien a perdu sa place à l'origine de la vie humaine, et dans l'ordre nouveau de l'interdit de l'inceste, il est à l'origine de toute la vie animale.

Depuis des millénaires de vie commune, l'interaction quotidienne des humains et des chiens est marquée par la proximité et par la promiscuité, et à cet égard, mythes et comportements s'interpellent mutuellement. Les rites impliquant le chien, ceux de la vie depuis la naissance jusqu'à la mort, ceux qui marquent les temps forts de la société, dans la chasse, dans la guerre, dans l'affrontement de la maladie et de tous les dangers, pour le renouvellement du cycle annuel, etc., s'inscrivent dans les paradigmes des mythes qui seuls en livrent l'explication. Les observateurs extérieurs, missionnaires, militaires, etc., pour leur part en dégageaient leur compréhension à partir de leur propre conception du monde fondée sur la domination de l'animal, sur le paradigme de l'échelle évolutive des sociétés depuis l'enfance de l'humanité jusqu'à l'âge adulte, et bien sûr, dans l'opposition des ténèbres du paganisme et de la lumière du christianisme, ou encore dans l'opposition superstition/raison. Ce construit de leur distance à l'Autre occultait cependant des distances analogues à l'intérieur de leur propre société européenne qui n'était pas exempte de superstitions. L'étonnement ne fut-il pas réciproque ? Des Amérindiens interprétèrent eux aussi la société européenne à partir de leur propre culture, mais, tout comme les Européens, ils s'initient également, de leur côté, à l'observation objectivante et rigoureuse de l'Autre dans ce qui leur apparaissait le plus inattendu : le rapport des Parisiennes à leurs toutous domestiques. À moins qu'ils n'y aient vu un retour au chaos initial de la proximité femme/chien ? Les sources ne nous le disent pas !

Le chien dans les sociétés amérindiennes, est donc un animal frontière entre le chaos et l'ordre social, entre l'animal et l'humain, entre la femme et l'homme, entre l'allié et l'ennemi, entre l'humain et les esprits, il est à l'origine de la vie et à son terme, nourriture lui-même et pourvoyeur de viande des bois, partageant le même ouragan et coprophage. Ne peut-il pas, comme les humains acquérir un nom personnalisé, n'est-il pas le seul animal qui, à l'exemple des humains doit respecter des tabous alimentaires ? Le voilà à la jonction de la nature et de la

culture, et cette position liminale en fait un exceptionnel intercesseur. Si des Amérindiens ont pu croire que les chiens européens avaient plus d'esprit que les leurs parce qu'ils étaient dressés pour des habiletés nouvelles à leurs yeux, à l'inverse les Européens ont réalisé que les Amérindiens accordaient aux chiens une puissance d'esprit percutante inconcevable à leurs yeux.

*Denys Delage*